



Tutorat Associatif Toulousain

133 route de Narbonne,

31062 TOULOUSE CEDEX 09

Contact : secretariat@tutoweb.org / 07 83 82 46 21

Procès-verbal

Assemblée Générale de Passation

Mardi 17 juin 2025

La modération de l'assemblée générale est assurée par M. Djillali Yahiaoui, président de l'association, et M. Solal Coquerelle, secrétaire de l'association. Le secrétariat est assuré par M. Solal Coquerelle.

La séance est ouverte à 16h36.

23 membres votants présents ou représentés par procuration sont recensés à l'ouverture de l'assemblée générale. La feuille de présence est annexée à la fin de ce procès-verbal. Les arrivées et départs en cours de séance sont renseignés sur cette même feuille d'émargement.

L'assemblée générale est appelée à statuer sur les points suivants :

I. Vote du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale de mi-mandat (04.02.2025).....	3
II. Vote du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire (18.02.2025).....	3
III. Ouverture de postes : Webmasters d'ouverture et de passation.....	4
IV. Points par poste des membres du Bureau sortants.....	8
V. Bilans d'activité et moraux des membres du Bureau sortants.....	15
VI. Élections.....	32
VII. Points par poste des membres du Bureau d'octobre.....	41
VIII. Points par poste du Chargé de Mission Informatique.....	44
IX. Vote de modification de date de clôture de l'exercice comptable 2025-2026.....	45
X. Vote de modifications de textes.....	46
XI. Vote d'approbation de la valorisation des contributions volontaires en nature.....	59
XII. Vote d'approbation des comptes de l'exercice clos.....	60
XIII. Vote du budget prévisionnel 2025-2026.....	62
XIV. Nomination de membre d'honneur.....	62

Par défaut, sauf précision contraire, les motions soumises au vote sont déposées par le Bureau de l'association.

Les documents préparatoires ont été partagés aux participants dix jours avant l'assemblée générale.



I. Vote du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale de mi-mandat (04.02.2025)

Le procès-verbal était mis à la disposition des participants dans le dossier de documents préparatoires. Aucune question n'est posée par les participants.

« L'Assemblée Générale adopte le Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 4 février 2025 . »

23 membres votants

Ne se prononce pas : 0

S'abstient : 0

Contre : 0

Pour : 23

→ **Le Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 4 février 2025 est adopté à l'unanimité.**

II. Vote du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire (18.02.2025)

Le procès-verbal était mis à la disposition des participants dans le dossier de documents préparatoires. Aucune question n'est posée par les participants.



« L'Assemblée Générale adopte le Procès Verbal de l'Assemblée Générale
Extraordinaire du 18 février 2025 . »

23 membres votants

Ne se prononce pas : 0

S'abstient : 0

Contre : 0

Pour : 23

→ **Le Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 février
2025 est adopté à l'unanimité.**

III. Ouverture de postes : Webmasters d'ouverture et de passation

Solal rappelle quelques points de contexte : depuis plus de dix ans, le poste de Webmaster est inchangé et élu lors de l'assemblée générale d'ouverture, en début d'année universitaire. Ce poste nécessite un apprentissage particulier des bases informatiques, qui se poursuit tout au long de l'année. Ainsi, le poste est traditionnellement dit « sur deux ans » en raison des transmissions très longues à ses successeurs.

La problématique a été abordée lors du conseil d'administration du 19 mars 2025, avec pour suggestion initiale d'indépendantiser l'élection des deux Webmasters : élire un Webmaster lors de l'assemblée générale de de passation et un Webmaster lors de l'assemblée générale d'ouverture suivante. Ceci permettrait alors d'avoir toujours une Webmaster « formé » et un Webmaster « en formation » en mandat, pour faciliter la transition et permettre un suivi continu des outils informatiques. Le conseil d'administration a émis l'avis suivant :

« Le Conseil d'Administration émet un avis favorable à la séparation réglementaire des élections aux postes de Webmasters, tel que discuté le 19 mars 2025, et engage le Bureau à définir les modifications réglementaires nécessaires. »

Les modifications réglementaires impliquées proposées, mises à disposition des membres dans le dossier de documents préparatoires, seraient les suivantes :

Titre III ; Article 19 : Assemblées générales ordinaires

Texte initial

« [...] »

19.1 - Pendant l'Assemblée Générale d'ouverture se déroulent, entre autres :

- la présentation des bilans moral et d'activité signant la fin de mandat et l'élection indépendante de chaque poste de Responsables informatique, Oaux, Coordination PASS, Coordination L.AS, Logistique PASS et Logistique L.AS tels que définis dans le titre V du règlement intérieur ;
- le vote du bilan financier et du budget prévisionnel ;
- le vote des grilles de validation de l'Unité d'Enseignement optionnelle Tutorat.

19.2 - Pendant l'Assemblée Générale de passation se déroulent, entre autres ;

- la présentation des bilans moral et d'activité signant la fin de mandat et l'élection indépendante des postes de président, trésorier, vice-président, secrétaire, de communication, d'infographie, Orientation-Réorientation, des Innovations Pédagogiques et Bien-Être et Méthodologie, tels que définis dans le titre V du règlement intérieur.
- l'approbation des comptes de l'exercice clos et le vote du budget prévisionnel du nouvel exercice comptable.

[...] »

Proposition

« [...] »

19.1 - Pendant l'Assemblée Générale d'ouverture se déroulent, entre autres :

- la présentation des bilans moral et d'activité signant la fin de mandat et l'élection indépendante de chaque poste de Responsables informatique « **d'ouverture** », Oaux, Coordination PASS, Coordination L.AS, Logistique PASS et Logistique L.AS tels que définis dans le titre V du règlement intérieur ;
- le vote du bilan financier et du budget prévisionnel ;
- le vote des grilles de validation de l'Unité d'Enseignement optionnelle Tutorat.

19.2 - Pendant l'Assemblée Générale de passation se déroulent, entre autres ;

- la présentation des bilans moral et d'activité signant la fin de mandat et l'élection indépendante des postes de président, trésorier, vice-président, secrétaire, Responsables **informatique « de passation »**, de communication, d'infographie, Orientation-Réorientation, des Innovations Pédagogiques et Bien-Être et Méthodologie, tels que définis dans le titre V du règlement intérieur.
- l'approbation des comptes de l'exercice clos et le vote du budget prévisionnel du nouvel



exercice comptable.

[...] »

Titre V ; Article 24 : Postes et responsabilités

Texte initial

« [...] »

de deux Responsables informatique (ou webmasters) : ils sont chargés de la gestion du site internet et du parc informatique de l'association. Ils ont un rôle d'initiative pour le développement et la mise en valeur des outils informatiques. Ils sont également délégués de la protection des données, ils veilleront à la conformité du Tutorat Associatif Toulousain au regard de la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles.

[...] »

Proposition

« [...] »

de deux Responsables informatique (ou webmasters) : **distingués en webmaster « d'ouverture » et en webmaster « de passation »**, ils sont chargés de la gestion du site internet et du parc informatique de l'association. Ils ont un rôle d'initiative pour le développement et la mise en valeur des outils informatiques. Ils sont également délégués de la protection des données, ils veilleront à la conformité du Tutorat Associatif Toulousain au regard de la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles.

[...] »

Questions :

Olivier Panatier, Webmaster il y a deux ans, demande à Adam Lemonnier et Farah Lafrayhi, Webmasters actuels, pourquoi un groupe de travail n'a pas été organisé, comme il en est la tradition lors des discussions de refonte interne, qui aurait permis d'avoir une trame et des problématiques fixées et discutées avec les anciens tenants du poste. En effet, suite à la lecture du procès-verbal du conseil d'administration, il a l'impression que certaines problématiques n'ont pas été évoquées, et se souvient que Michel Halmes, Webmaster précédent, était réticent à cette modification, quand celle-ci impactera à coup sûr au moins deux Bureaux suivant l'actuel. Au vu de l'historique de recrutement difficile des Webmasters en fin d'année pour d'autres associations telles que le TECT, il souligne que ne pas trouver de



candidat rejettera tout le travail de rentrée sur un seul Webmaster, alors que le lancement du semestre est très sportif.

Adam explique que l'idée lui est venue une fois le mandat bien entamé, et qu'il en a d'abord parlé autour de lui dans le Bureau. Même si Michel a effectivement émis des réserves, le Bureau ainsi que Martin Paquet, Webmaster l'an dernier, trouvaient la proposition pertinente. Il en a également discuté avec le CM informatique, Clément Gorra, Webmaster en 2020-2021, mais n'a pas réfléchi à monter un groupe de travail et s'excuse de ne pas en avoir proposé. Il a bien conscience de l'importance de cette réforme interne et avance que même s'il sera difficile de trouver un Webmaster en juin 2026, il a confiance dans le Bureau pour trouver un candidat. Scinder ce poste, c'est aussi assurer des transmissions plus pérennes tout au long de l'année et donc s'assurer que, quand bien même il n'y aurait malheureusement plus qu'un Webmaster en poste, il aurait déjà traversé une bonne moitié de mandat et saurait s'en sortir jusqu'à l'arrivée du suivant. Si finalement, il s'avère que la différenciation des postes n'est pas fructueuse, alors il sera toujours possible de revenir en arrière.

Olivier demande également si Adam a pris contact avec Amaury d'Angelo et Youssef Sellami, les deux Webmasters de 2016-2017, car Amaury avait candidaté à nouveau en troisième année, après une année au même poste. Olivier croit se souvenir que Youssef, pour sa démission, avait alors précisé dans son bilan moral qu'il ne s'était pas senti intégré au début du mandat et qu'il avait eu du mal avec la cohésion.

Adam répond que ça ne lui a pas traversé l'esprit, car, cette année, bien qu'il ait compris plus tard que ce n'était pas le cas dans tous les Bureaux, la scission entre les élus d'octobre et les élus de juin s'est effacée très vite. Il faudra évidemment s'assurer qu'il y ait une bonne entente entre les deux Webmasters car sinon la séparation n'aura servi à rien et l'un risque de faire tout le travail sans que l'autre n'apprenne quoi que ce soit. Il espère que la cohésion du Bureau telle qu'elle a eu lieu pourra se poursuivre les années suivantes.

Farah prend également le micro et ajoute qu'elle trouve plus simple de chercher un webmaster en juin, quand les membres du Bureau connaissent bien leur promotion, plutôt qu'en octobre, où eux-mêmes ont été recrutés dans la précipitation car personne ne se manifestait.

Mehdi Fellat, Webmaster en 2022-2023, commente qu'il est rare de trouver des Webmasters motivés en troisième année, le TECT (Tutorat d'Entraide des Carabins



Toulousains) n'aurait par exemple toujours pas trouvé de candidat. Les années précédentes, c'était le Webmaster du TAT qui se dirigeait vers le TECT, mais cela signifie maintenant que deux associations au moins vont chercher un étudiant motivé sur la même période.

Mathieu Piallat prend la parole pour signaler que les documents préparatoires de l'assemblée générale du TECT sont sortis le jour même, et qu'un candidat Webmaster a été trouvé.

Aucune autre question n'est posée par les membres de l'assemblée.

« L'Assemblée Générale adopte l'ouverture des postes de Webmaster d'ouverture et de Webmaster de passation tels que présentés le 17 juin 2025. »

23 membres votants

Ne se prononce pas : 0

S'abstient : 0

Contre : 0

Pour : 23

→ **Les postes de Webmaster d'ouverture et de Webmaster de passation sont ouverts à l'unanimité.**

IV. Points par poste des membres du Bureau sortants

1) Responsable Communication - Romane Laforgue

Depuis la dernière assemblée générale, Romane explique qu'elle a rédigé puis publié les dernières communications de l'année, publié de multiples stories, répondu aux nombreux messages des étudiants, des lycéens, et surtout des parents, rédigé la newsletter hebdomadaire pour les étudiants, et enfin mis à jour le rapport d'activité.

Elle a également, en tant que membre du Bureau, pu participer à la Journée Portes Ouvertes de la Faculté de santé, aux examens blancs des étudiants en PASS et en L.AS (à UTC), aux distributions de photocopies, mais aussi au congrès des Journées Étudiantes du Printemps (JEP) de l'ANEMF à Tours !

2) Responsable Infographie - Lucie Lenfant

Lucie explique qu'elle a réalisé beaucoup d'affiches pour le pôle Oraux et tous ses événements : les BEMxOraux, les TUT'Oraux, le compagnonnage, les ateliers éloquence, les oraux blancs... Elle a également créé le fond pour les InstATs Oraux, ainsi que quelques couvertures de photocopies, pour le photocopié Oraux et le guide du parent. De plus, en collaboration avec le pôle IP, elle a enregistré puis monté les Réels Mémo'TAT (deux concernant le PASS et deux concernant la L.AS) ; puis créé les séquences d'introduction et de conclusion des Réels OREO sur les cinq filières MMOP-K. Enfin, au niveau des goodies, elle a conçu le pin's BEM et le sticker pour les oraux blancs PASS et L.AS.

3) Responsable Bien-être & Méthodologie - Lisa François

Lisa, depuis la dernière assemblée générale, a continué à participer aux permanences, à répondre aux mails, à et créer les InstATs et les BEM mensuels. Elle a répondu à beaucoup de formulaires Restons en Contact, en particulier autour des périodes d'examen, et a pu former la nouvelle équipe de tuteurs pour le second semestre. Elle et les Webmasters ont aussi lancé le parrainage pour les étudiants en L.AS, et elle a relu, compilé puis distribué les photocopies BEM-IP PASS et L.AS, ainsi que proposé quelques témoignages pour les photocopies du printemps et de mars. Lisa a également supervisé et noté sa référente Aline, tenu un stand BEM au forum OREO, actualisé la librairie avec les photocopies BEM, participé au guide du parent dont elle coordonne la rédaction des témoignages, ainsi que participé à l'actualisation du guide du L.AS.

Lisa présente les ateliers BEMxOraux, qu'elle a co-organisés avec Zoé, qui ont eu lieu les 17 et 18 avril, et qui étaient destinés à un premier entraînement aux oraux suivi d'une séance de gestion du stress avec des professionnels de la sophrologie. Elle a ainsi pu contacter quatre professionnels, et plus de 170 étudiants étaient inscrits pour l'atelier de gestion du stress : les retours de satisfaction sont très bons !



Enfin, Lisa a organisé de nombreux stands de discussion, en présentiel ou en distanciel, avec les étudiants, à la fois en sortie des épreuves écrites, orales, et des examens blancs, mais aussi pour la sortie des résultats, pour le lissage des notes et la sortie des classements.

4) Responsables Orientation-Réorientation - Enzo Moreno et Naya Hassan

Naya commence par annoncer avoir terminé les visites de lycées (VDL) depuis la dernière assemblée générale, ainsi qu'avoir mené une VDL en collaboration avec l'ATEK. Ils ont également publié de nombreux messages sur le forum suite aux annonces concernant eCandidat, les L.AS2, la passerelle vers IFSI, les deadlines Parcoursup... Concernant les podcasts, ils ont achevé la rédaction d'un guide du podcast à destination des membres du Bureau qui souhaiteraient prendre la chaîne Spotify en main ; mais aussi achevé la série de podcasts MMOP-K, lancée par leurs prédécesseurs, avec les épisodes Pharmacie, Médecine et Kinésithérapie. Ils ont également lancé deux nouvelles séries de podcasts : la série L.AS1, qui a pour but de présenter autant de majeurs disciplinaires que possible, ainsi que la série Réorientation, qui présente des parcours atypiques. Naya note aussi que le guide des options est passé à la télévision lors du reportage sur la journée d'immersion, et que ce détail les a rendus très fiers.

Enzo ajoute qu'ils ont poursuivi les salons de l'orientation, et sont notamment allés jusqu'à Carcassonne pour les Entretiens de l'excellence. Il ont aussi participé au congrès 100% Handinamique à Paris, ont rédigé de nombreuses communications, ont complété une partie du guide du L.AS ainsi que le nouveau guide du parent, et ont préparé les insTATs sur les professions paramédicales. Enfin, ils ont continué à prendre part aux permanences et à répondre à toutes les questions par mail ou sur le forum.

Enzo présente également le forum de l'orientation PASS/L.AS qui a eu lieu le mercredi 7 mai après-midi, pendant la semaine des vœux de priorisation des filières. Le forum a été un vrai succès et a beaucoup plu aux étudiants, en regroupant un stand pour le BEM, toutes les filières MMOP-K, ainsi que 8 L.AS2 différentes. Une centaine d'étudiants étaient présents à l'événement, et il adresse une dédicace à David, qui est venu représenter la L.AS2 Chimie malgré son accident.

Pour finir, Naya présente les Reels « TAT vu ma journée » qui sont des vidéos d'environ 1min30 présentant chacun une journée dans la peau d'un étudiant des cinq filières MMOP-K. Un groupe de travail avait eu lieu en janvier à cet effet, et les Reels sont désormais

tous postés sur Instagram, et bientôt tous sur Youtube. Ils ont été co-publiés avec les associations corporatives de kinésithérapie, médecine, et maïeutique, qui ont plus ou moins aidé à leur conception, et cumulent maintenant plus de 35000 vues et plus de 1000 likes sur les réseaux. Elle remercie particulièrement Romane et Lucie pour tout le travail de mise en avant qu'elles ont aussi mis en œuvre.

5) Trésorier - Mathieu Piallat

Mathieu, depuis la dernière assemblée générale, explique avoir passé plusieurs commandes pour l'aménagement du local (table, chaises et toile cirée), acheté les goûters pour les examens blancs ainsi que les goodies pour les différents événements. Il a également dû justifier de plusieurs subventions CVEC passées, pour cette année mais aussi pour des dossiers de 2022 et 2023, et a organisé l'approvisionnement des Welcome Packs pour la Tut'Rentrée 2025. Il a payé les places en congrès ainsi que les trajets pour les différents membres du Bureau se rendant aux JEP, aux JEA, aux congrès Handinamique, ou encore aux congrès de l'ANESF et de l'ANEPPF. Il a rédigé ses transmissions, pour la trésorerie et la comptabilité, et a participé à la rédaction des transmissions de Bureau Restreint, du guide du parent et du guide du membre du Bureau. Mathieu a aussi participé à diverses réunions, avec la scolarité, le SCUIO-IP, le réseau national, le chargé de mission informatique, et préparé le travail des futurs chargés de mission photocopiés. Enfin, il a tenu à jour le journal des comptes, géré les remboursements des membres et rédigé les documents financiers qu'il présentera plus tard.

Courant février, a également eu lieu une journée d'immersion lycéenne sur la faculté lors de laquelle l'association a accueilli plus de 200 lycéens pour une conférence de présentation, des cours magistraux en amphithéâtre, des TD de QCM, une visite du campus et un atelier OREO. Ce projet est né grâce à Marie Quessette, qui l'a mené jusqu'au bout en collaboration avec le Bureau, et les retours ont été excellents, aussi bien de la part des lycéens que du SCUIO-IP qui était partenaire de l'événement, au point qu'ils souhaitent désormais s'inspirer de cette organisation pour leurs propres immersions. Il remercie tous les tuteurs qui étaient motivés pour participer à l'événement, qui a été retransmis sur le journal télévisé de France 3 et sur le journal de la faculté !

6) Vice-Présidente - Marwa Kara-Ali Bouhamed



Marwa indique qu'elle a organisé les grands événements comme l'examen blanc PASS, et a aidé le trinôme L.AS à l'organisation des trois examens blancs L.AS. Au niveau des relations partenariales, elle a coordonné le suivi des lauréats de la fondation La Dépêche, lancé le renouvellement des conventions avec les URPS Médecine et Chirurgie Dentaire, et mis fin au partenariat avec Lyfpay. Elle a également mené plusieurs réunions avec Agence Ariège Attractive et le CPTS dans l'optique de mener de nouveaux projets à la rentrée 2025, ce dont elle discutera avec le futur Bureau.

En tant que membre du Bureau Restreint, elle a relu de nombreux supports, participé aux réunions de Bureau Restreint, complété le rapport d'activité, rédigé ses transmissions, et était présente lors de l'assemblée générale extraordinaire de février.

En tant que membre du Bureau, elle a participé aux événements comme les distributions de photocopiés ou encore les BEMxOraux, aux réunions du Bureau, ainsi qu'au groupe de travail sur l'IP et au brainstorming des ateliers Oraux.

7) Secrétaire - Solal Coquerelle

Depuis février, Solal a organisé les réunions du Bureau 8 à 11, dont il a géré les documents préparatoires et la rédaction des comptes rendus détaillés. Il a également pris en notes les 3 réunions du Bureau Restreint qui ont eu lieu en parallèle, ainsi que le groupe de travail de refonte des Innovations Pédagogiques, et il s'excuse de ne pas avoir le temps de rédiger le compte rendu de ce dernier. Il a également organisé plusieurs réunions avec la scolarité PASS/L.AS et avec les affaires générales de la faculté, à qui il a pu présenter les projets de l'association.

Au niveau de la gestion interne de l'association, il s'est chargé de garder trace des adhésions et des désinscriptions de membres actifs au second semestre, il a tenu l'agenda Google des événements pour le Bureau, et tenté de relancer le calendrier du forum avec quelques autres membres du Bureau pour mettre en avant les événements auprès des étudiants.

Au niveau de la faculté, il a coordonné l'établissement d'une convention-cadre de réservation des locaux pour toute l'année universitaire, ainsi que d'une convention de tournage permettant de prendre des plans des cours magistraux et des travaux pratiques pour les Reels OREO. Il a réalisé diverses demandes d'autorisations pour la tenue des stands et des goûters pour les événements, mis à jour les informations et le diaporama de



présentation de l'association sur le site de la Faculté de santé, et tenté d'obtenir une formation de la division de la sécurité sur l'utilisation des extincteurs qui n'a finalement pas pu avoir lieu cette année. Enfin, il a géré les échanges courants avec la scolarité et l'administration, notamment pour du relai d'informations.

Au niveau des locaux pour les événements, il a effectué de nombreuses réservations pour les assemblées générales, le conseil d'administration, le conseil pédagogique, les examens blancs L.AS à l'UT et à l'UTC, les groupes de travail, les ateliers Oraux et les oraux blancs, le forum de l'orientation et les soirées loup-garou.

Au niveau des instances, il s'est occupé de toute la logistique des assemblées générales et du conseil d'administration, avec la rédaction et la publication des documents préparatoires, la compilation des diaporamas, la création des groupes auprès desquels il a communiqué les différentes consignes, la modération le jour J, puis la rédaction des procès-verbaux.

Concernant l'UE Tutorat, Solal a eu de nombreuses réunions avec les Webmasters pour discuter de la clôture du semestre, puis a préparé et partagé les consignes de notation auprès des notateurs. Il a supervisé la notation dont il a fallu gérer les problèmes informatiques, puis établir les listes de validation et les partager aux administrations des différentes filières. Il a également organisé et modéré le conseil pédagogique, puis organisé la session 2 en conséquence et lancé le Bureau sur la relecture du travail des membres. Enfin, il a préparé de nombreuses attestations d'UE pour les points parcours, et rédigé un nouveau syllabus pour l'UE qui n'apparaissait pas dans le syllabus des UE optionnelles de DFSGM2/DFSGM3.

Pour les transmissions, il est en train de compléter les documents de transmission du secrétariat ainsi que du Bureau Restreint, et participe à l'organisation des Journées de Transmission et de Formation (JTEF).

8) Président - Djillali Yahiaoui

Djillali a participé aux multiples réunions, groupes de travail, et soirées de formation organisés par le réseau national. Il a également participé aux congrès des JEP, et de l'ANEPE. Il rapporte avoir voté pour les différentes motions lors des congrès de l'ANEMF et pour les motions décentralisées, et ajoute avoir représenté le TAT pour la victoire du meilleur tutorat lors du gala de l'ACEMT.



Djillali a également géré de nombreux mails, géré les relations inter associatives, et coordonné la clôture du second semestre. Il a complété le dossier pour la remise de l'agrément ministériel, et remercie Mathieu pour son aide sur ce point, et est en train de terminer de compléter le Rapport Tutorat. Il est également en train de rédiger ses transmissions, de peaufiner le Rapport d'Activité qui sera lui aussi prochainement achevé, et explique avoir à gérer énormément d'appels.

9) Rétrospective - Seconde moitié de l'année

Djillali présente une liste non-exhaustive de tous les événements auxquels le Bureau a participé depuis l'assemblée générale de mi-mandat :

- la Journée Portes Ouvertes ;
- la journée d'immersion lycéenne ;
- l'examen blanc S2 PASS ;
- les trois examens blancs L.AS ;
- les réunions, les groupes de travail, le conseil d'administration, le conseil pédagogique ;
- les différents dossiers CVEC défendus : sophrologie, Welcome Packs, aménagement du local, tablette graphique ;
- tous les ateliers Oraux ;
- le forum OREO ;
- les stands BEM ;
- les cohésions ;
- les congrès...

Il ajoute qu'il reste encore à venir les JTEF pour le Bureau démissionnaire et les nouveaux élus.

V. Bilans d'activité et moraux des membres du Bureau sortants



1) Responsable Communication - Romane Laforgue

Bilan d'activité :

Au total, depuis le début de son mandat, Romane a préparé puis publié 291 stories sur Instagram et Facebook, et compte 149 posts sur chacun des deux réseaux. Elle a rédigé 27 newsletters et répondu à plus de 620 conversations sur Instagram, mais a aussi plebiscité en conseil d'administration l'ajout d'un rose à la charte graphique dont elle est très satisfaite.

Bilan moral :

Romane présente son bilan moral sur le format de la série télévisée Bref., accompagné de multiples photos.

Il y a trois ans, lorsqu'en début de première année de santé, on lui avait demandé si elle connaissait le TAT, Romane répondait « Non, pas du tout. ». Deux ans plus tard, elle faisait partie du Bureau de l'association, on lui passait les codes du compte Instagram, on lui passait les clés du local, et elle y trouvait un vieux tableau mal nettoyé. Elle a pris peur à la première réunion, et acquiescé lorsqu'on lui parlait de « Fédéfi », même si elle n'y comprenait rien. Elle a pris beaucoup de notes, mais elle ne les a jamais relues, alors elle a tout oublié. Mais, en octobre, elle a pris les choses en main : elle a effacé tout le tableau, et lancé une guerre au sein du Bureau, en accusant Enzo car c'était plus facile !

Quelques semaines plus tard, le Bureau était au complet. L'association avait bien avancé, tout le monde avait de beaux projets, même si au fur et à mesure de l'année sont apparues plusieurs difficultés, et qu'il est même arrivé de se disputer. Après plusieurs rigolades, après les réconciliations, elle s'est rendue compte que c'était ça, au final, la vie de Bureau. En un an, elle a vu des gens s'engager en faisant leur maximum, et ça l'a poussée à faire de même, même si parfois il fallait faire des pauses. Alors, elle a commencé à vraiment apprécier la vie de Bureau, à partager des souvenirs, et elle remercie les TATissiers pour avoir sublimé son mandat, pour le local qui est devenu leur résidence secondaire, pour toute leur bienveillance. Elle les remercie pour leurs événements, qui ont rythmé son année et fait briller les différentes filières, puis les remercie un à un pour tout ce qu'ils lui ont apporté. Elle remercie le TAT, elle remercie les pious. Bref. Elle a rejoint le Bureau du TAT.



« L'Assemblée Générale accepte les bilans d'activité et moral de Romane LAFORGUE. »

23 membres votants

Ne se prononce pas : 0

S'abstient : 0

Contre : 0

Pour : 23

→ **Les bilans d'activité et moral de Romane LAFORGUE sont acceptés à l'unanimité.**

2) Responsable Infographie - Lucie Lenfant

Bilan d'activité :

Tout au long de son mandat, Lucie a réalisé le fond et remis en forme 80 instATS, ainsi que créé 42 affiches pour les événements ponctuels, 8 couvertures pour les photocopies et les guides, 7 bannières Facebook, et 4 miniatures pour les vidéos Youtube.

La nouveauté de cette année est le format Reel, dont elle est très fière, et tout le travail mené avec l'IP et l'OREO. Elle a ainsi participé au montage et à l'enregistrement de 15 Reels au total.

Cette année, neuf goodies différents ont aussi été distribués aux étudiants pendant les événements, et Lucie présente ainsi au tableau les six stickers et les trois pin's qu'elle a élaborés (celui de la pré-rentrée du second semestre ayant été réalisé par Lucie Montariol, Responsable Communication 2023-2024).

Bilan moral :

Après deux ans au TAT, Lucie a beaucoup appris. Elle avait des préjugés sur les réunions du Bureau, ou sur les weekends de formation, qu'elle démonte finalement à grand renfort de photos. Après son mandat de Responsable Logistique, elle pensait également en avoir fini avec le transport des cartons de l'imprimerie, mais au final elle a dû transporter au moins un million de cartons à la chaîne. De manière générale, elle estime aussi avoir passé à peu près



six mois cumulés sur Canva, et avoir réalisé un nombre total d'affiches à la charte proche de zéro.

Elle poursuit en reprenant la théorie qu'elle avait exposée lors de son bilan moral de Responsable Logistique, à savoir que les membres du Bureau adorent se traîner au sol. La théorie de la lignée des Lucie Infographie est cependant encore à vérifier, sa piou n'étant qu'une exception qui confirme la règle. Ensuite, elle présente en photo quelques moments parmi les plus marquants de son année : les cohésions au laser game ou à la montagne, les cafés, la journée ski, les girls' nights, le congrès des JEP, mais aussi son passage au journal télévisé de France 3. Romane, sa binôme de choc, a également traversé avec elle les lancements hardus des semestres, et elle la remercie pour la belle année qu'elles ont vécue en duo. Elle remercie pour finir tout le Bureau, et assure qu'elle gardera longtemps en tête tous les beaux moments passés ensemble.

« L'Assemblée Générale accepte les bilans d'activité et moral de Lucie LENFANT. »

25 membres votants

Ne se prononce pas : 0

S'abstient : 0

Contre : 0

Pour : 25

→ **Les bilans d'activité et moral de Lucie LENFANT sont acceptés à l'unanimité.**

3) Responsable Bien-être & Méthodologie - Lisa François

Bilan d'activité :

En tant que Responsable BEM, Lisa a préparé dix instATS et six BEM mensuels, avec l'aide d'Aline quand elle n'en avait pas le temps. Elle a également coordonné les réponses à 45 formulaires Restons en Contact, créé dix groupes de Trouve TATeam, et participé à de nombreuses permanences : onze permanences PASS et deux permanences L.AS au premier semestre, neuf permanences PASS et onze permanences L.AS au second semestre. Elle était

également présente pour répondre aux nombreuses questions sur le forum, par mail ou encore sur Discord.

Les productions dont elle tire cependant la plus grande fierté sont les cinq photocopiés qu'elle a compilés au cours de l'année, en particulier le « BEMB-IP » qu'elle a préparé avec Maud au second semestre. Elle est également très heureuse d'avoir rajouté ici et là, dans les photocopiés de QCM, des témoignages pour aider les étudiants à s'approprier les périodes de révisions.

Pendant l'année, elle a également pu organiser les ateliers BEM des pré-rentrées PASS du premier et du second semestre, ainsi que la conférence BEM pour la pré-rentrée L.AS. Pour chaque semestre, elle a recruté et formé une vingtaine de supers tuteurs, ainsi que sa référente. Au niveau du parrainage, elle a préparé la formation avec le Pr. Raynaud au début de l'année, puis organisé tout le système de parrainage pour lequel les attributions ont été faites grâce aux Webmasters, avec 533 étudiants inscrits en PASS et 28 en L.AS. Elle a également tenu sept stands post-examen avec l'équipe BEM, et organisé la formation au stand des résultats que les Dr. Hassan et Boucher ont dispensée aux tuteurs intéressés.

Au niveau des événements, il y a aussi eu le TAT-ACEMT, journée de gestion du stress organisée en collaboration par les deux associations, mais aussi le mois BEM en janvier, qui regroupait plein de jeux et d'ateliers, les BEMxOraux organisés avec Zoé, et les stands BEM lors des forums OREO. Lisa a également pu contribuer à la rédaction du guide du parent, pour lequel elle gère notamment la partie témoignage, ainsi que du guide du L.AS, et a participé aux congrès de l'UNECD et de 100% Handinamique.

Bilan moral :

Lisa raconte que le BEM a commencé pour elle en deuxième année, et qu'il s'agissait de son intérêt principal à l'époque, bien plus que son travail de tutrice matière. Très investie, mais encore très timide, elle se rappelle du forum de l'orientation où Enzo, Naya, Solal et elle se projetaient déjà avec un teddy violet. Elle revient sur les photocopiés, qui étaient compliqués à écrire en tant que tutrice, mais pour lesquels elle a pris beaucoup de plaisir à relire plus intimement les témoignages de ses tuteurs, et qui étaient particulièrement gratifiants en voyant les réactions des étudiants pendant les distributions.

Au cours de l'année, Lisa a eu la chance de participer à plusieurs congrès, et elle remercie Djill de l'y avoir emmenée et accompagnée, ainsi qu'Enzo et Naya pour l'avoir convaincue de se proposer pour ces expériences qui se sont avérées inoubliables. Même si l'expérience



était intimidante, elle n'aurait jamais pu autant en apprendre sur les autres tutorats autrement. Elle raconte par la suite son expérience mouvementée lors de son second congrès à Paris, où elle est tombée malade et a pu mettre à l'épreuve la solidité de son amitié avec Naya.

Lisa aborde le « trinôme » BEM-OREO qui l'a suivie tout au long de l'année, et qui a accompli énormément de travail tout en sachant rester posé face aux difficultés. Elle remercie Enzo pour toutes ses anecdotes, et Naya pour l'avoir suivie dans tous ses jeux. Elle évoque ensuite son second trinôme, avec Naya et Maud, qui sont devenues ses amies et ses confidentes, ainsi que de vrais piliers dans sa vie. Elle remercie également tous ses prédécesseurs qui l'ont accompagnée ; Aline pour sa légèreté et sa bienveillance, toujours prête à aider ; et notamment Lou qui l'a tirée vers le haut dans les moments difficiles.

Lisa conclut qu'après cette année forte en émotions, qu'elles soient positives ou plus dures, elle ne regrette absolument pas d'avoir évolué au sein du Bureau, et espère ne pas les quitter en tant que personnes, même si ce ne sera plus dans un cadre associatif.

« L'Assemblée Générale accepte les bilans d'activité et moral de Lisa
FRANÇOIS. »

25 membres votants

Ne se prononce pas : 0

S'abstient : 0

Contre : 0

Pour : 25

→ Les bilans d'activité et moral de Lisa FRANÇOIS sont acceptés à
l'unanimité.

4) Responsables Orientation-Réorientation - Enzo Moreno et Naya Hassan

Bilan d'activité :

Cette année, en tant que Responsables OREO et membres du Bureau, Enzo et Naya ont répondu à beaucoup de questions des étudiants tout au long de l'année, et ont fait



beaucoup d'annonces concernant eCandidat, Parcoursup, ou encore les passerelles. Ils ont assisté à plusieurs réunions, notamment avec le SCUIO-IP et avec la scolarité PASS/L.AS, et ont créé une multitude de supports pour les ateliers OREO des différentes pré-rentées.

Au total, ils ont recruté et formé quatre tuteurs OREO qu'ils remercient pour leur implication, et ont préparé beaucoup de supports pour Instagram : des communications à publier, dix insTATs sur les filières MMOP-K et paramédicales, ainsi que les cinq Reels « TAT vu ma journée ? » que Naya a montés avec l'aide de Lucie.

Il y a eu plusieurs autres événements marquants dans l'année, comme le Trouve TAT Voie et le forum d'orientation PASS/L.AS qu'Enzo a organisés, mais aussi les Entretiens de l'excellence à Toulouse et à Carcassonne, la mise à jour du guide des options 2025, la mise à jour du guide Parcoursup, et la journée des Cordées de la santé à laquelle Naya a pu participer et durant laquelle elle a pu rencontrer certains professeurs avec qui elle échangeait pour les visites de lycées. Concernant ces dernières, il a fallu remettre à jour tous les supports, pour arriver à un total de 58 visites dans toute l'académie de Toulouse, dont deux visites spéciales (une dédiée aux oraux et une en collaboration avec l'ATEK). Naya a également créé le répertoire des lycées, qui regroupe tous les contacts que le TAT a jamais eus avec les établissements du secondaire, pour faciliter la tâche des futurs Responsables. Elle est très fière d'avoir pu en accomplir autant, même si elle a beaucoup râlé, et elle souhaite aux futurs élus de trouver un projet qui leur tiendra autant à cœur que ce qu'elle a apprécié s'investir dans celui-ci.

Concernant le Tuto Parents, qui avait été lancé par le Bureau transitoire, ils ont participé à la création des diaporamas pour les trois conférences, et Naya a pu y témoigner avec sa mère. Elle a aussi également pris en main le projet du guide du parent, qui est désormais quasiment achevé. Pour les podcasts, Enzo et Naya ont créé le guide du podcast pour aider les prochains Responsables, terminé les séries MMOP-K et eCandidat, et ont lancé les deux séries L.AS1 et Réorientation.

Pour finir, ils ont participé tous les deux à de nombreux congrès, étaient présents à toutes (ou presque) les permanences PASS et L.AS, et ont participé à tous les événements de la vie de Bureau, en ayant indéniablement été, avancement-ils, le meilleur binôme du TAT.

Bilan moral Naya :

Naya met en avant que ce qui fait vivre cette association, c'est bien ses membres, et elle souhaite parler de toutes les personnes qui ont rythmé l'année pour elle. Elle commence par



évoquer Chiara et Lucas, leurs prédécesseurs, et remercie Chiara pour sa gentillesse et son ouverture d'esprit, ainsi que Lucas pour le modèle qu'il a été à leurs yeux. Maintenant, elle souhaite tout faire pour parvenir à être une vieille Responsable aussi fiable qu'ils l'ont été pour elle. Ensuite, elle adresse tout son amour à sa « Dream Team » avec Lisa et Maud, qui ont été plus que des amies pendant son mandat. Elle aimerait faire un petit mot pour tous les membres du Bureau mais craint ne pas avoir le temps, et assure se souvenir de chaque photo, chaque moment passé ensemble, durant cette année exceptionnelle.

Avec Enzo, Naya a occupé plusieurs postes au TAT : d'abord Responsables goûters, qui faisaient disparaître la nourriture abandonnée au local, puis Responsables dodo, Responsables meilleur trinôme de l'histoire de l'humanité avec Lisa, Responsables problématiques, Responsables acrobates, Responsables globe-trotteurs, et puis finalement Responsables OREO, meilleur poste de l'association. À la question « Qui est le piou de qui ? », Naya a une petite idée, car si quelqu'un a hérité de la bienveillance et du grand cœur de Chiara, c'est bien Enzo, qui l'a soutenue toute l'année et a rendu le sourire à tout le Bureau, et elle estime avoir été très chanceuse d'être sa binôme

Avant son élection, Naya avait beaucoup de doutes et ne se sentait pas à la hauteur face à la quantité de travail, et avait alors préparé un message de désistement pour Lucas. Une après-midi, elle a cependant reçu un message d'Enzo, alors qu'ils n'étaient même pas amis sur Facebook, qui l'a déterminée à faire le grand pas, ce qu'elle n'aurait sinon sûrement pas fait et lui a permis de se propulser dans cette aventure. Après plus de deux ans au TAT, car cette association est arrivée tôt dans sa vie et ne l'a plus quittée, elle adresse tous ses remerciements au Bureau XIX, à tous les membres actuels et futurs, d'avoir fait vivre l'association à ses côtés, et de lui avoir donné sa chance l'année dernière.

Bilan moral Enzo :

Cette année, pour Enzo, a été riche en aventures tutoresques, qu'il s'agisse des salons d'orientation, des congrès, ou du transport de photocopies et de jus de fruit dans son Scénic. Il a adoré avoir pu faire la promotion des études de santé, mais cette année a aussi été riche en soirées, en weekends, en soutien, et tous ces souvenirs resteront profondément dans son cœur. Il souhaite également rendre hommage au vingtième membre officieux du Bureau, à savoir le local, avec une petite vidéo qui rend hommage au nom du Bureau, les TATissiers :

<https://www.youtube.com/shorts/kmo7Pjkekdm>

Le local a été une petite colocation de Bureau, où il a passé beaucoup de temps, et il aura beaucoup de peine à en rendre les clés. Il confirme les dires de Naya car, en tant que



Responsables goûter, leur consommation de madeleines pendant la pré rentrée a explosé tous les records, et en tant que Responsables dodo, Naya dormait de manière plus qu'anarchique quand il fallait envoyer toujours plus de mails. Enzo remercie Lisa d'avoir fait partie de leur trinôme de choc, puis Naya pour son soutien inconditionnel, pour avoir supporté toutes ses blagues et ses « ouais ouais t'inquiète » quand il aurait peut-être fallu s'inquiéter, et pour avoir eu la curiosité d'esprit d'apprendre à faire la différence entre l'Ariège et le Gers. Il remercie également Chiara et Lucas d'avoir toujours été présents et de toujours avoir eu un petit mot de soutien quand de nouveaux projets voyaient le jour.

Il conclut que l'associatif est assez ingrat, car tout le monde finit par être oublié un jour ou l'autre malgré le travail de chaque génération, mais lui n'oubliera pas. Au TAT il dit « au revoir », mais pour tout le monde il souhaite qu'il ne s'agisse que d'un « à bientôt ».

« L'Assemblée Générale accepte les bilans d'activité et moraux de Naya HASSAN et Enzo MORENO. »

25 membres votants

Ne se prononce pas : 0

S'abstient : 0

Contre : 0

Pour : 25

→ **Les bilans d'activité et moraux de Naya HASSAN et Enzo MORENO sont acceptés à l'unanimité.**

5) Trésorier - Mathieu Piallat

Bilan d'activité :

Mathieu souligne qu'il a, depuis sa prise de mandat, pu développer un certain goût pour l'aigreur.

Au niveau des photocopiés, il a organisé leur relecture avec les chargés de mission Photocopiés, et assuré une relecture par le professeur Sixou pour la biochimie. Il les a tous compilés et a assuré une dernière relecture avant de les envoyer à l'imprimeur, et il remercie Camille



Neu-Faber pour son aide sur les photocopiés du second semestre. Cette année, la nouveauté a également été de faire relire les photocopiés L.AS par les tuteurs volontaires durant l'été. Au total, il y a finalement eu 627 commandes et impressions, pour 778 350 pages imprimées, et les photocopiés ont été distribués encore plus tôt que les années précédentes, en deux vagues de commandes pour les photocopiés L.AS.

Au niveau financier, Mathieu a géré la commande des teddys pour le Bureau, et a surtout lancé la transition vers la comptabilité d'engagement, comme il l'avait présentée en février, ce qui revient à plus de 2200 lignes d'écriture dans les comptes, et a édité en conséquence tous les documents financiers, en plus de rédiger la première annexe comptable de l'association. Il a également réalisé 53 virements et 52 paiements par carte bleue, et a géré l'achat de plus de 25 places en congrès.

En tant que membre du Bureau, il a participé à tous les événements : JTEF, WETEF, Tut'Rentrées et examens blancs, semaine de l'animation, rencontres Soins aux Professionnels de Santé, Cordées de la réussite en Santé, Infosup, JPO, Immersion lycéenne, Entretiens de l'excellence à Carcassonne, Salon de l'étudiant, conférences Tuto Parents, congrès (Agrément ministériel, 100% Handinamique, JEP). Il a également participé à plus de 80 réunions dont dix réunions du Bureau, et beaucoup de groupes de travail (OREO ; Options PASS ; Innovations Pédagogiques ; Licence Santé ; Pré rentrée du second semestre ; Journée d'immersion), envoyé plus de 470 mails et reçu plus de 1000, et participé à la rédaction du guide du membre du Bureau, du parent, et des transmissions par événement, de comptabilité, de Bureau Restreint et de Trésorier.

En tant que membre du Bureau Restreint, il a participé à la relecture de tous les supports, était présent sur les conversations messenger avec chaque membre du Bureau, et a notamment pu présenter l'association aux étudiants de DFGSM2 et DFGSMa2, aux étudiants en L.AS Droit à l'UTC et à Montauban (qui n'avaient pas connaissance de l'existence de Moodle), à Albi, aux étudiants en PASS... Enfin il a géré la plupart des demandes de subventions et la justification des anciennes.

Bilan moral :

Mathieu présente son mandat comme chargé, et souligne que cette démission revêt une importance toute particulière à ses yeux, car il part en césure l'année prochaine pour son master et qu'il s'agit alors de son dernier mandat associatif en tant qu'étudiant en médecine. Il y a un peu plus d'un an, il était à Paris pour passer un oral le jour de son élection en tant que trésorier. Cette année a été extrêmement mouvementée, il y a eu des bas, des



problèmes, des tensions, des émotions, des craquages, mais il est d'avis qu'il ne sert à rien de s'attarder sur le négatif. Son mandat a été dur, pas forcément heureux, ni une très bonne expérience, mais s'il avait le choix de le refaire il le referait. Son mandat a aussi été un mandat d'innovations, y compris dans son poste qu'il pensait immuable : il a eu la chance, entre autres, de faire évoluer l'association au travers du Tuto Parents, et de voir la gratitude dans les yeux des parents qui comprennent enfin ce que traverse leur enfant, de (re)découvrir des membres du Bureau qui témoignent durant les conférences ; mais aussi de développer la journée d'immersion avec Marie et Solal, et d'avoir la joie de se faire réveiller aux aurores. Cette expérience associative supplémentaire l'a fait grandir dans beaucoup de domaines, et pour ça il remercie toute l'association.

Son mandat était aussi principalement composé de rencontres et de découvertes humaines. Tout d'abord un prédécesseur dont les plaisanteries fusaient, puis un Bureau hétérogène mais riche en souvenirs. Sans adresser de dédicace, il se souviendra de toutes les anecdotes, blagues, et discussions nocturnes en sortie de réunion, qui se sont fait une place dans son cœur, et espère que ce ne sera pas un adieu mais un au revoir.

Il souhaite tout le meilleur aux pious, et a hâte qu'ils prennent leurs marques et profitent de ce voyage. Il adresse ses derniers mots à Aymeric, et l'encourage avant tout à prendre du plaisir pour que son mandat soit enrichissant et réussi.

« L'Assemblée Générale accepte les bilans d'activité et moral de Mathieu
PIALLAT. »

27 membres votants

Ne se prononce pas : 0

S'abstient : 0

Contre : 0

Pour : 27

→ **Les bilans d'activité et moral de Mathieu PIALLAT sont acceptés à l'unanimité.**

6) Vice-Présidente - Marwa Kara-Ali Bouhamed

Bilan d'activité :

Au niveau de la gestion des événements, Marwa a organisé la Tut'Rentrée PASS, l'examen Blanc S2 PASS, elle a aidé le trinôme L.AS à l'organisation de leurs examens blancs, et à géré la participation de l'association aux différents salons Studyrama, Infosup, ainsi qu'à la Journée Portes Ouvertes de la faculté.

Au niveau des relations partenariales, elle a renouvelé le partenariat avec la fondation La Dépêche, et est en train de renouveler les partenariats avec les URPS Médecins d'Occitanie et Chirugiens Dentaires. Comme dit précédemment, elle a également échangé avec l'Agence Ariège Attractive et le CPTS pour de futurs projets.

En tant que Vice-Présidente, elle s'est occupée du fonctionnement interne de l'association, en participant à la formation des membres et aux groupes de travail, en rédigeant de nombreux mails, en ayant plusieurs réunions avec les responsables pédagogiques et l'université, et en suivant les problématiques nationales.

En tant que membre du Bureau Restreint, Marwa a participé à la relecture des supports externes et internes de l'association, à la préparation des réunions de Bureau et des réunions de Bureau Restreint, et au suivi des différents Responsables.

Bilan moral :

Marwa avance qu'elle est trop émotive pour pouvoir présenter un bilan moral, aussi elle remercie simplement tous les membres de l'association pour cette année.



« L'Assemblée Générale accepte les bilans d'activité et moral de Marwa KARA-ALI BOUHAMED. »

27 membres votants

Ne se prononce pas : 0

S'abstient : 0

Contre : 0

Pour : 27

→ **Les bilans d'activité et moral de Marwa KARA-ALI BOUHAMED sont acceptés à l'unanimité.**

7) Secrétaire - Solal Coquerelle

Bilan d'activité :

Solal raconte que son année en tant que secrétaire a été avant tout rythmée par beaucoup de rédaction et d'organisation, avec onze réunions du Bureau et huit réunions du Bureau Restreint à son actif, qu'il a fallu prendre en notes puis dont il a fallu rédiger les comptes rendus. Il a également organisé cinq assemblées générales ainsi qu'un conseil d'administration, aux très longs procès-verbaux, puis il a participé à la rédaction des comptes rendus de quelques groupes de travail durant l'été, et des réunions avec la scolarité PASS/L.AS, pour un total de plus de 400 pages retraçant toute l'année du TAT. Il commente qu'il aurait ainsi dû se lancer dans l'écriture d'un roman, et abandonner les études de médecine pour devenir riche et célèbre.

Son mandat a aussi été marqué par beaucoup de communication, puisqu'il a relevé plus de 650 fils de mails envoyés depuis son entrée en mandat, qu'il a géré les agendas, les plannings et les répertoires pour le Bureau, et qu'il a dû courir toute l'année après les membres du Bureau pour qu'ils transmettent leurs diapositives, ou encore qu'ils remplissent leurs points par poste. Il était au carrefour entre le Bureau et la scolarité PASS/L.AS pour les échanges courants, et avec l'administration de manière générale. Il a ainsi beaucoup échangé au niveau administratif, et est très content du renforcement des liens entre la Faculté de santé et les associations souhaité par les nouvelles affaires générales, qui soutiennent désormais de nombreux projets et lui ont par exemple proposé cette année de rédiger un article dans le journal de la Faculté. Ce rapprochement a permis l'établissement



de la nouvelle convention-cadre de réservation sur l'année universitaire, qui remplace les multiples conventions qu'il fallait compléter en début d'année. Il a réservé des salles pour chaque événement de l'année, soit plus de 60 demandes au total, réparties entre la Faculté de santé et les bâtiments de la FSI, et demandé des autorisations pour tous les stands, distributions de nourriture, ou encore pour la nouvelle convention de tournage. Enfin, il rappelle que la maintenance du lecteur optique sera maintenant annuellement prise en charge dans le budget de la Faculté, en dehors des subventions, et qu'il a organisé la participation du TAT à l'examen blanc des étudiants en PASS pour le premier semestre.

Au niveau de la gestion de l'UE TAT, il a mis à jour les grilles de notation durant l'été avec quelques autres membres du Bureau, puis il a géré les inscriptions (validation des chartes, préparation des listes et transmission aux responsables des filières), supervisé la notation et transmis les consignes pour chaque semestre, traité et transmis les résultats de session 1, organisé et modéré le conseil pédagogique, et organisé le déroulement de la session 2 puis la relecture et la validation des QCM. Il a également rédigé et envoyé 126 attestations de validation d'UE pour les points parcours des étudiants en DFASM3, en plus d'avoir repris tous les résultats de l'UE de 2020-2021 au propre dans l'optique de les publier, avant que l'administration décide que les attestations ne seraient plus nécessaires tant que la validation était inscrite sur le relevé de notes... Enfin, il a rédigé un syllabus pour l'UE TAT pour Médecine et Pharmacie, et attend encore une réponse des autres filières MMOP-K.

Sur l'année, il aussi, entre autres, organisé les formations tuteurs, a terminé la mise à jour des fiches de poste, et travaillé sur de nombreuses modifications des textes pour le conseil d'administration notamment, en rédigeant tous les documents préparatoires.

En tant que membre du Bureau et du Bureau Restreint, il a participé à la relecture de la majorité des supports et des communications externes, il était présent sur toutes les conversations, et a coordonné et participé aux événements du Bureau. Il a également réalisé le suivi des membres du Bureau et organisé plusieurs entretiens de mi-mandat, a géré l'organisation des weekends de transmission avec le restant du Bureau Restreint, et a repris le fonctionnement du pôle IP pour la fin de semestre suite à la démission de Maud, même s'il ne restait plus grand chose à faire après son départ.

Bilan moral :

Après presque 400 jours de mandat, cinq minutes paraissent bien peu à Solal pour partager tout ce qu'il a vécu. Plutôt que d'adresser un mot à tous les gens qui l'ont marqué, il a donc



décidé de simplement présenter « son TAT », qu'il aime profondément, même s'il a malicieusement piétiné ses cycles de sommeil.

Son TAT a été beaucoup de choses, un Bureau transitoire d'abord, puis l'arrivée des élus d'octobre, des projets à tout va dans la tête, et le cœur débordant de motivation. Beaucoup de doutes, mais qui prennent moins d'ampleur quand on est bien entouré. 23 personnes au total, avec beaucoup d'histoires à raconter, beaucoup de soirées passées à rire ou à pleurer, et surtout beaucoup de photos.

Son TAT, c'est aussi une mosaïque de souvenirs. Des réunions à n'en plus finir, certes, mais aussi des repas composés à 100% de Babybels qui étaient bien mérités. Des costumes dignes du carnaval, des colles entières dansant sur Mariah Carey, et un talent artistique apprécié des plus grands fans de Pokemon. Des randonnées, qu'elles soient urbaines ou montagneuses, qui, même si on lui avait promis qu'elles ne dureraient que 30 minutes, méritaient finalement les litres de sueur dépensés, pour écrire le nom du Bureau sur le livre d'or d'une petite chapelle perdue. Des événements toujours plus loufoques, allant de la visite sinistre de la faculté de pharmacie avec Lisa pendant la pré rentrée, jusqu'à la journée tordante des JPO, en passant par les ateliers cuisine douteux au local.

Pleurer à l'aube après avoir raté le bus pour aller mettre en place un événement à la fac ne faisait pas partie de sa to-do list, mais la fatigue en valait la peine quand c'était pour arborer le teddy une fois arrivé. Aussi, il explique, évoluer au sein du Bureau, c'était vivre deux vies entières en parallèle, avec leurs joies, leurs surprises, leurs rencontres, leurs colères, parfois leur chagrin, autant d'expériences enrichissantes qui marqueront sa mémoire à jamais.

Son TAT, c'était aussi une famille, et il présente de nombreuses photos plus ou moins « artistiques » des membres du Bureau. Il ajoute que, malgré la farandole de grimaces, les sourires de tous les membres du Bureau ont fait resplendir l'association, et il les remercie pour avoir aussi fait briller son année.

Il adresse également une dédicace à une personne chère à son cœur, qui l'a toujours soutenu, accompagné, et aidé à traverser les nuits difficiles, à savoir sa cafetière. C'est elle qui, dans l'ombre des événements du TAT, lui a permis de garder les yeux ouverts dans les moments importants, et de porter Lisa dans un sac dans les moments moins importants. Ainsi, il ne regrette pas les nuits passées à écrire, relire, préparer, parce que son TAT, c'était aussi beaucoup de travail, parfois ingrat et interminable, mais que toujours, au fond de lui, il était persuadé qu'aucune autre association n'aurait pu plus le combler.



Solal achève ce bilan moral en souhaitant aux futurs membres du Bureau de croire en eux, de croire aux valeurs qu'ils défendent, et de profiter de leur année qui s'avérera aussi riche humainement qu'associativement. Il remercie à nouveau son Bureau, qui a soulevé des montagnes, et qui restera gravé au fond de son cœur. Il part en donnant toute sa confiance à Antoine, qui sera un excellent secrétaire, et il espère qu'il saura apprécier son second mandat autant qu'il a profité du sien.

« L'Assemblée Générale accepte les bilans d'activité et moral de Solal
COQUERELLE. »

27 membres votants

Ne se prononce pas : 0

S'abstient : 0

Contre : 0

Pour : 27

→ **Les bilans d'activité et moral de Solal COQUERELLE sont acceptés à l'unanimité.**

8) Président - Djillali Yahiaoui

Bilan d'activité :

Djillali, au national, a renouvelé les adhésions aux fédérations de filières MMOP-K et à 100% Handinamique. Il a participé aux temps réseaux et aux groupes de travail du réseau national, ainsi qu'à six congrès au cours de l'année : ANESF, FNEK, UNECD, JEP, ANEPF et JEA. Il a également assuré les votes du TAT et leur suivi à l'ANEMF et pour les motions décentralisées, a complété les procédures pour l'agrément ministériel et le rapport Tutorats, et a géré de très nombreux mails.

Au niveau local, il s'est également chargé de représenter l'association et d'entretenir les relations avec l'université, ou encore la bibliothèque universitaire, lors d'appels, de rendez-vous, ou par mails. Il a tenté de partager régulièrement les actualités aux anciens membres du Bureau de l'association, et a présenté le TAT lors des réunions de rentrée des étudiants en PASS/L.AS ou en deuxième année de santé. Djillali a organisé le premier jour



d'accueil de la Tut'Rentrée PASS, et était présent sur les deux semaines pour aider à son organisation. Il a également coordonné l'action du TAT pour les Cordées Ambition Santé et le Cross de l'avenir, et a participé aux Entretiens de l'Excellence. Il a rédigé plusieurs ordres de missions, même si ceux-ci ne sont désormais plus valables, a coordonné le lancement et la clôture des semestres, et a organisé plusieurs cohésions pour le Bureau. Enfin, il a relu de nombreux documents, fait le suivi des membres du Bureau, et préparé ainsi que modéré les réunions du Bureau.

Bilan moral :

Pour commencer son bilan moral, Djillali présente plusieurs photos qui retracent son année. Il a ainsi endossé plusieurs casquettes, allant de Maître Gim's au bouc émissaire des Loups-garous BEM. Ensuite, il présente plusieurs photos du Bureau Restreint, qui a souvent été qualifié d'« hypofun », ce qu'il cherche à démentir. Il remercie Solal pour la rose qu'il leur a offerte à la Saint Valentin, et pour toujours avoir gardé la tête froide quand les débats s'échauffaient. Parfois, la communication a été compliquée, et certains problèmes personnels ont pu entacher l'année, mais il remercie tout le Bureau Restreint d'avoir toujours été là pour l'aider quand il en avait besoin, et en particulier Mathieu. Il est fier d'avoir pu passer l'année à leur côté et de tout ce qu'ils ont accompli ensemble.

Djill s'est lancé dans ce Bureau avec la conviction qu'il serait formidable, et il pense que la mission est bien réussie ; malgré les caractères différents de chacun, tout le monde a su rester soudé et faire de son mieux pour leur objectif commun, aider à rétablir l'égalité des chances. Il est extrêmement content de l'ambiance et de la cohésion qu'il y a eu, et félicite tous les membres du Bureau pour leur travail extraordinaire. Il adresse également une dédicace aux étudiants en PASS et en L.AS qui venaient déguisés aux événements, et souligne que tous ces étudiants sont reconnaissants envers le TAT pour la bonne humeur et l'accompagnement dont ils ont profité pendant leur année. Dans les moments les plus difficiles, lorsqu'il était compliqué de trouver de la motivation, Djillali se rappelle ainsi n'avoir pu se lever que grâce à la pensée d'être utile pour les étudiants.

Une de ses plus grosses tâches cette année a été la représentation au national. Il a rencontré le réseau grâce à Jade, qui l'a emmené avec elle pour le congrès de la FNEK, et il s'y est senti à sa place, raison pour laquelle il avait candidaté au poste de président. Il a alors pu rencontrer des gens formidables, et il remercie particulièrement Marseille, Jules de Limoges, Enora de Brest, Evan, Lucas ; ainsi que les membres du B5 dont Kathleen, le suivi du TAT au national, qui a toujours été là pour l'aider. Le réseau, ça a été beaucoup de siestes, beaucoup



de tacos, et beaucoup d'émotions, et il souhaiterait avoir le temps de tous les remercier un à un.

Djill conclut que son année a été comblée de rencontres inoubliables, et que même s'il n'a pas pu faire tout ce qu'il souhaitait, il s'est beaucoup amusé en compagnie du Bureau, qui a été un vrai pilier dans sa vie.

Il achève son bilan moral en diffusant la chorégraphie du « Make U Move » pour que les membres de l'assemblée générale dansent :

<https://youtu.be/hBN8O0ea7EQ?si=c7aUROnCWIST1Jkb>

« L'Assemblée Générale accepte les bilans d'activité et moral de Djillali YAHIAOUI. »

27 membres votants

Ne se prononce pas : 0

S'abstient : 0

Contre : 0

Pour : 27

→ **Les bilans d'activité et moral de Djillali YAHIAOUI sont acceptés à l'unanimité.**

« L'Assemblée Générale accepte la fin de mandat des neuf membres ayant présenté leurs bilans d'activité et moral. »

27 membres votants

Ne se prononce pas : 0

S'abstient : 0

Contre : 0

Pour : 27

→ **La fin de mandat des neuf membres ayant présenté leurs bilans d'activité et moral est acceptée à l'unanimité.**

VI. Élections

Les candidats se sont présentés à l'assemblée générale, avant de procéder au vote. Les professions de foi et lettres de motivation de chaque candidat étaient disponibles dix jours avant l'assemblée générale dans les documents préparatoires pour que les membres puissent en prendre connaissance et voter de manière objective.

Comme défini dans l'article 14 du Règlement Intérieur, les élections aux postes pour lesquels le nombre de candidats est supérieur au nombre de places sont réalisées par jugement majoritaire. Les résultats des tableaux sont arrondis aux centièmes, ce sont eux qui sont utilisés pour le calcul des résultats. Les graphiques sont donnés à titre indicatif, pour permettre une meilleure lisibilité des résultats.

Les candidats aux postes de Membres du Bureau (ne faisant pas déjà partie du Bureau) étant considérés comme membres votants jusqu'à leur élection, le nombre de membres votants décroît en fonction des motions d'élection. Les candidats à un poste soumis à élection par jugement majoritaire ont été élus en fin d'assemblée générale, afin de pouvoir traiter les votes, et étaient donc membres votants jusqu'à la fin. Plusieurs membres ont également quitté la salle au cours des élections, et n'ont par conséquent pas été comptabilisés parmi les votants pour certaines des motions suivantes.

Abréviations utilisées dans les tableaux de résultats :

- E : Excellent
- TB : Très bien
- B : Bien
- AB : Assez bien
- P : Passable
- I : Insuffisant
- AR : A rejeter

1) Présentation des candidats

Pour le poste de Responsable des Innovations Pédagogiques :

- Alan ESCUDIE
- Ariane RAMIERE

Pour le poste de Responsable Communication :

- Manon TOUZET



Pour le poste de Responsable Infographie :

- Halima CHTOUROU
- Lise ESCARPIT

Pour le poste de Webmaster de passation :

- Adam LEMONNIER

Pour le poste de Responsable Bien-Être & Méthodologie :

- Chloé POULAIN D'ANDECY

Pour les deux postes de Responsables Orientation-Réorientation :

- Eliot PASCAL
- Farah LAFRAYHI
- Julian FRAYSSIGNES

Pour le poste de Trésorier :

- Aymeric PUECH

Pour le poste de Vice-Présidente :

- Laura LACOUTURE

Pour le poste de Secrétaire :

- Antoine RIAL

Pour le poste de Présidente :

- Zoé CECCARELLI--MAUREL

1) Responsable Innovations Pédagogiques

Graphique des résultats :

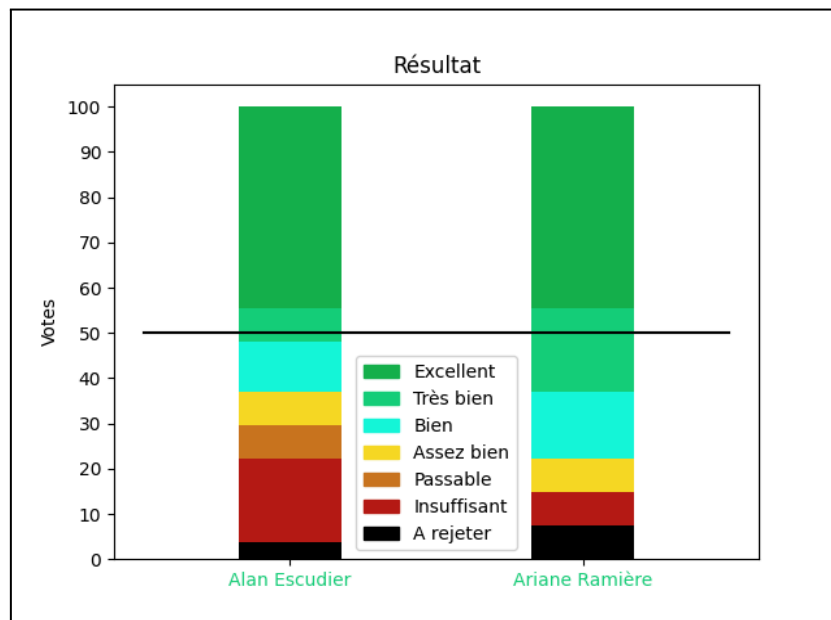


Tableau des résultats :

Candidat		Mentions							Total
		E	TB	B	AB	P	I	AR	
Alan ESCODIE	Nombre	12	2	3	2	2	5	1	27
	%	44,44	7,41	11,11	7,41	7,41	18,52	3,70	100,00
	% cumulé	44,44	51,85	62,96	70,37	77,78	96,30	100,00	100,00
Ariane RAMIERE	Nombre	12	5	4	2	0	2	2	27
	%	44,44	18,52	14,81	7,41	0,00	7,41	7,41	100,00
	% cumulé	44,44	62,96	77,78	85,19	85,19	92,59	100,00	100,00

La mention majoritaire d'Alan ESCUDIE est la mention **Très Bien**.

La mention majoritaire d'Ariane RAMIÈRE est la mention **Très Bien**.

La mention majoritaire étant identique pour les deux candidats, on se base sur les critères de victoire ou de défaite. En effet, conformément à l'article 14 du Règlement Intérieur, on définit :

- Le « Critère de victoire : avoir le plus d'électeurs attribuant strictement plus que la mention majoritaire commune. »
- Le « Critère de défaite : avoir le plus d'électeurs attribuant strictement moins que la mention majoritaire commune. »

Ces deux valeurs sont donc calculées pour chaque candidat à départager. La plus grande des valeurs détermine le résultat, afin de satisfaire le plus grand nombre d'électeurs.

Candidat		Mentions supérieures	Mention majoritaire	Mentions inférieures
Alan E.	Nombre	12	Très bien	13
	%	9,76		10,57
Ariane R.	Nombre	12		10
	%	9,76		8,13



→ Par application du critère de défaite, l'Assemblée Générale élit Ariane Ramière au poste de Responsable des Innovations Pédagogiques

2) Responsable Communication

« L'Assemblée Générale élit Manon TOUZET au poste de Responsable Communication. »
27 membres votants

Ne se prononce pas : 0
S'abstient : 0
Contre : 0
Pour : 27

→ Manon TOUZET est élue au poste de Responsable Communication à l'unanimité.

3) Responsable Infographie

Graphique des résultats :

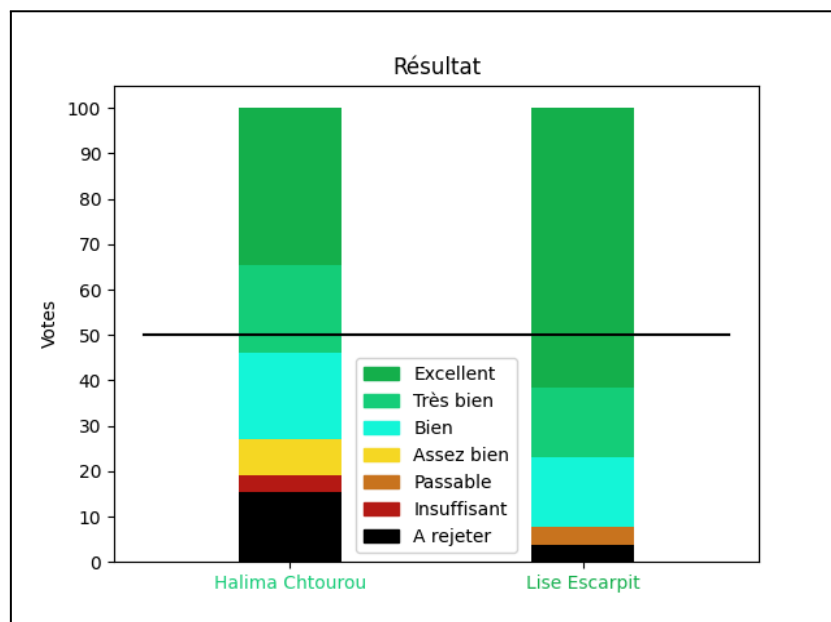


Tableau des résultats :

Candidat		Mentions							Total
		E	TB	B	AB	P	I	AR	
Halima CHTOUROU	Nombre	9	5	5	2	0	1	4	26
	%	34,62	19,23	19,23	7,69	0,00	3,85	15,38	100,00
	% cumulé	34,62	53,85	73,08	80,77	80,77	84,62	100,00	100,00
Lise ESCAPIT	Nombre	16	4	4	0	1	0	1	26
	%	61,54	15,38	15,38	0,00	3,85	0,00	3,85	100,00
	% cumulé	61,54	76,92	92,31	92,31	96,15	96,15	100,00	100,00

La mention majoritaire de Halima CHTOUROU est la mention **Très bien**.

La mention majoritaire de Lise ESCARPIT est la mention **Excellent**.

→ **L'Assemblée Générale élit Lise ESCARPIT au poste de Responsable Infographie.**

4) Webmaster de passation

« L'Assemblée Générale élit Adam LEMONNIER au poste de Webmaster de passation. »
26 membres votants

Ne se prononce pas : 0
 S'abstient : 0
 Contre : 0
Pour : 26

→ **Adam LEMONNIER est élu au poste de Webmaster de passation à l'unanimité.**



5) Responsable Bien-Être & Méthodologie

« L'Assemblée Générale élit Chloé POULAIN D'ANDECY au poste de
Responsable Bien-Être et Méthodologie. »

26 membres votants

Ne se prononce pas : 0

S'abstient : 0

Contre : 0

Pour : 26

→ Chloé POULAIN D'ANDECY est élue au poste de Responsable Bien-Être et
Méthodologie à l'unanimité.

6) Responsables Orientation-Réorientation

Graphique des résultats :

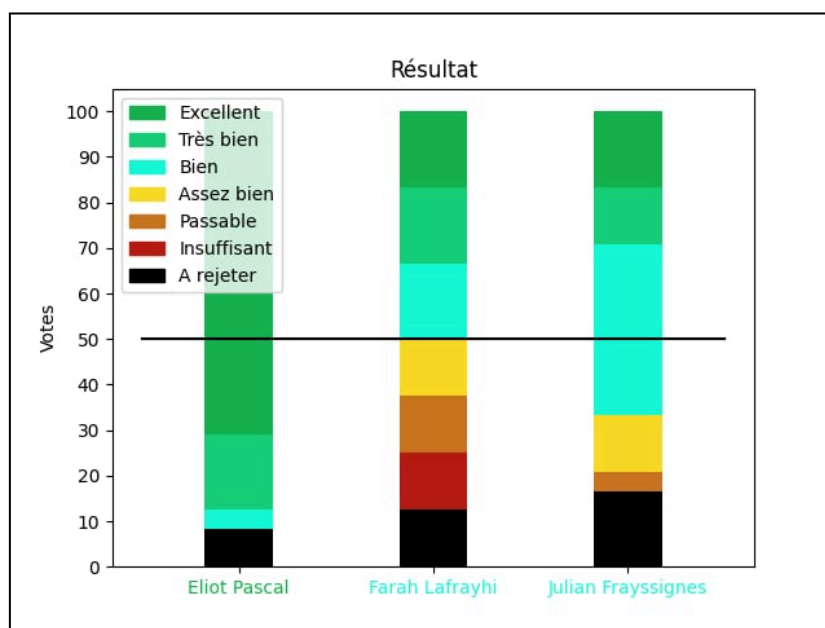


Tableau des résultats :

Candidat		Mentions							Total
		E	TB	B	AB	P	I	AR	
Eliot PASCAL	Nombre	17	4	1	0	0	0	2	24
	%	70,83	16,67	4,17	0,00	0,00	0,00	8,33	100,00
	% cumulé	70,83	87,50	91,67	91,67	91,67	91,67	100,00	100,00
Farah LAFRAYHI	Nombre	4	4	4	3	3	3	3	24
	%	16,67	16,67	16,67	12,50	12,50	12,50	12,50	100,00
	% cumulé	16,67	33,33	50,00	62,50	75,00	87,50	100,00	100,00
Julian FRAYSSIGNES	Nombre	4	3	9	3	1	0	4	24
	%	16,67	12,50	37,50	12,50	4,17	0,00	16,67	100,00
	% cumulé	16,67	29,17	66,67	79,17	83,33	83,33	100,00	100,00

La mention majoritaire d'Eliot PASCAL est la mention **Excellent**.

La mention majoritaire de Farah LAFRAYHI est la mention **Bien**.

La mention majoritaire de Julian FRAYSSIGNES est la mention **Bien**.

→ **L'Assemblée Générale élit Eliot PASCAL au poste de Responsable Orientation-Réorientation.**

La mention majoritaire étant identique pour les deux candidats restants, on se base sur les critères de victoire ou de défaite. En effet, conformément à l'article 14 du Règlement Intérieur, on définit :

- Le « Critère de victoire : avoir le plus d'électeurs attribuant strictement plus que la mention majoritaire commune. »
- Le « Critère de défaite : avoir le plus d'électeurs attribuant strictement moins que la mention majoritaire commune. »

Ces deux valeurs sont donc calculées pour chaque candidat à départager. La plus grande des valeurs détermine le résultat, afin de satisfaire le plus grand nombre d'électeurs.

Candidat		Mentions supérieures	Mention majoritaire	Mentions inférieures
Farah L.	Nombre	8	Bien	12
	%	6,5		9,76
Julian F.	Nombre	7		8
	%	5,69		6,5

→ Par application du critère de défaite, l'Assemblée Générale élit Julian FRAYSSIGNES au poste de Responsable Orientation-Réorientation.

7) Trésorier

« L'Assemblée Générale élit Aymeric PUECH au poste de Trésorier. »
21 membres votants

Ne se prononce pas : 0

S'abstient : 0

Contre : 0

Pour : 21

→ Adam LEMONNIER est élu au poste de Webmaster de passation à l'unanimité.

8) Vice-Présidente

« L'Assemblée Générale élit Laura LACOUTURE au poste de Vice-Présidente. »

20 membres votants

Ne se prononce pas : 0

S'abstient : 0

Contre : 0

Pour : 20

→ **Laura LACOUTURE est élue au poste de Vice-Présidente à l'unanimité.**

9) Secrétaire

« L'Assemblée Générale élit Antoine RIAL au poste de Secrétaire. »

20 membres votants

Ne se prononce pas : 0

S'abstient : 0

Contre : 0

Pour : 20

→ **Antoine RIAL est élu au poste de Secrétaire à l'unanimité.**



10) Présidente

« L'Assemblée Générale élit Zoé CECCARELLI--MAUREL au poste de Présidente.

»

20 membres votants

Ne se prononce pas : 0

S'abstient : 0

Contre : 0

Pour : 20

→ **Zoé CECCARELLI--MAUREL est élue au poste de Présidente à l'unanimité.**

VII. Points par poste des membres du Bureau d'octobre

1) Responsables Coordination PASS : Léane Boyé et Pauline Planès

Depuis février, Pauline et Léane ont organisé huit colles et neuf permanences pour les matières du second semestre, six TAToucaptés (formations hebdomadaires), ainsi que plusieurs colles et permanences en distanciel avant les rattrapages, bien que celles-ci n'aient pas très bien fonctionné. Elles ont également réalisé le suivi de leurs référents et leur entretien de mi-mandat, puis une cohésion de pôle. Pauline a réalisé un gros travail de modération, de supervision et de nettoyage du forum, tandis que Léane a géré principalement la communication par mail, Messenger, forum et Facebook avec les tuteurs, et elles ont toutes les deux préparé le Conseil Pédagogique. Elles se sont également occupé de faire beaucoup de communication pour les étudiants en PASS en amphithéâtre, sur le forum et sur Tutoweb, et ont de manière générale supervisé la clôture du second semestre pour le pôle PASS, avec les notations et le recensement des événements validants et des points d'assemblée générale.

En tant que membres du Bureau, elles ont participé à la Journée Portes Ouvertes, aux salons Studyrama, aux différentes assemblée générales, à la journée d'immersion lycéenne, à l'examen blanc, mais aussi aux congrès 100% Handinamique et des JEP. Elles ont en outre mis à jour toutes les parties du rapport d'activité concernant le pôle PASS, et ont participé aux différents ateliers Oraux. Léane a pour finir tourné dans le Reel OREO Pharmacie.

Enfin, Pauline présente quelques photos de la journée d'immersion lycéenne, de l'examen blanc PASS sur le thème des Zinzins de l'esPASS, et de la dernière colle de l'année durant laquelle plusieurs déguisements se sont faits remarquer.

2) Responsable Logistique PASS : Antoine Rial

Antoine explique que, de manière générale, ses missions étaient toujours très proches de celles des Responsables Coordination PASS. Ainsi, il a participé à l'examen blanc PASS, et à la préparation de toutes les formations hebdomadaires, colles et permanences PASS. Ils ont également clôturé le second semestre en lançant la notation, les transmissions, en préparant le conseil pédagogique, et en organisant les événements de rattrapage avec les colles et permanences en distanciel. De son côté, il a également mis à jour la librairie et ajouté les sujets d'examens de session 1, ainsi que participé aux stands post-examens, aux ateliers BEMxOraux, aux oraux blancs, à l'immersion lycéennes, et à beaucoup d'autres événements.

3) Responsables Coordination L.AS : Julian Frayssignes et Laura Lacouture

Laura et Julian ont organisé toutes les colles et permanences L.AS en hybride tout au long du semestre, répondu aux questions des étudiants sur Discord, le forum, ou encore par mail. Il ont réalisé le suivi de leurs référents, leur entretien de mi-mandat ainsi que plusieurs cohésions. De manière générale, ils ont également lancé la clôture du second semestre et préparé le conseil pédagogique, et Laura a créé deux vidéos de correction du sujet d'examen blanc en distanciel avec l'aide des référents volontaires. Enfin, ils ont participé au lancement de la série de podcasts OREO L.AS1.

Laura partage quelques chiffres concernant la participation aux six formations L.AS, qui se sont étalées sur cinq semaines cette année : 61 inscrits pour la chimie, 103 pour la



physiologie, 83 pour l'ICM, 95 pour la biophysique, 73 pour les biostatistiques et 70 pour la biochimie. Concernant les quatre examens blancs organisés avec Marwa, ils ont eu beaucoup de participants et peu d'annulations, avec 45 inscriptions à l'UTC, 179 à l'UT, 42 à l'INUC d'Albi et 96 en distanciel. Les retours sont très bons !

4) Responsable Logistique L.AS : Lucie Hu

Lucie n'étant pas présente, Laura présente ses points par poste. Lucie a compilé les différents sujets de colles et d'examens blancs L.AS, ainsi que le polycopié de Mars. Elle a également surveillé les examens blancs, distribué les polycopiés, réalisé le suivi et les entretiens de mi-mandat des référents ainsi que les cohésions de pôle, et participé à la clôture du second semestre.

En tant que membre du Bureau, Lucie a participé à un salon Studyrama, aux réunions du Bureau, au transport et à la distribution des polycopiés BEM, des polycopiés de cours L.AS et des polycopiés de Mars. Pour finir, elle était présente pour les ateliers Oraux PASS, pour la Journée Portes Ouvertes, et au conseil d'administration.

5) Responsable Oraux : Zoé Ceccarelli--Maurel

En tant que Responsable Oraux, Zoé a organisé et participé à tous les ateliers du second semestre : les BEMxOraux, les TUT'Oraux, les ateliers éloquence, ainsi que les Oraux Blancs PASS et L.AS. Elle a également compilé tout le polycopié Oraux, monté la vidéo d'encouragement du second semestre, répondu à énormément de questions sur les oraux et relu tous les sujets d'entraînement. Elle était présente aux stands post-épreuves orales organisés avec Lisa, et a pu mettre en place tous les projets qu'elle avait pour le pôle, à savoir les permanences Oraux durant lesquelles les étudiants pouvaient poser toutes les questions (une vingtaine de questions au total !) ; le relancement des TATout Dit abandonnés quelques années plus tôt, qui a ravi les étudiants ; ainsi que la correction d'annales en vidéo dont une a déjà été publiée pour l'année prochaine.

Avec les Webmasters, Zoé a organisé et lancé le compagnonnage, ainsi que le Trouve TATeam avec l'aide de Lisa pour que les étudiants puissent former des groupes de travail. Elle a aussi globalement géré la chaîne Youtube et les publications, et poursuivi toutes ses connaissances pour avoir des jurys d'oraux blancs.

6) Webmasters : Adam Lemonnier et Farah Lafrayhi

Farah présente quelques données concernant Tutoweb et le forum depuis le début de l'année :

- il y a eu 5 206 QCM encodés, soit 42% des QCM totaux encodés ;
- il y a eu 112 569 QCM joués sur la plateforme, soit onze fois plus que l'an passé ;
- il y a eu 6485 nouveaux posts et 19794 nouveaux messages sur le forum ;
- il y a eu 307 135 visiteurs uniques pour 843 446 visites en trois mois.

Adam complète que depuis février, ils ont géré le mail de contact et redirigé les mails de parents, élèves et sponsors aux différents pôles de l'association ; ils se sont occupé d'ouvrir la notation de l'UE sur Tutoweb, de mettre à jour le site et le forum, d'attribuer les UE, les filleuls, et les tuteurs du compagnonnage, mais aussi parfois de faire planter Tutoweb (puis le réparer), de réinitialiser les mots de passe et les QCM perdus, de créer et/ou résoudre des bugs, ainsi que de gérer l'hébergement des sites et la location du serveur.

VIII. Points par poste du Chargé de Mission Informatique

Clément rappelle que sa mission consiste globalement à développer Tutoweb, et sépare son travail en deux points :

- Premièrement, travailler sur le code de la plateforme pour ajouter des fonctions et améliorer le design. Il est en train de travailler sur la structure afin notamment que des QCM inédits puissent directement être créés sur la plateforme. Il montre quelques images de l'interface de test pour appuyer son propos.
- Dans un second temps, travailler sur le recrutement des tuteurs pour centraliser l'ensemble du processus sur le site et que la gestion et la validation des données soient simplifiées pour le Bureau. Voici la liste des tâches en cours :
 - réunion avec le BR et création d'un cahier des charges : parcours principal (formulaire, lettre de motivation, formation et chartes) puis parcours pour la pré-rentree et la relecture des photocopies ;
 - routage centralisé pour le recrutement et les différentes étapes ;
 - module d'affichage et d'enregistrement de formulaire ;



- développement des premières étapes pour lancer le recrutement (mise à jour des données, premier formulaire, relecture des photocopies) ;
- mise en production

Il intégrera par la suite un module de réservation de créneaux pour les formations, le passage par une signature électronique pour les chartes, un tableau de bord pour le Bureau...

IX. Vote de modification de date de clôture de l'exercice comptable 2025-2026

Mathieu explique que l'exercice comptable s'arrête actuellement au 31 mai, mais qu'il n'est par conséquent pas calé sur l'année universitaire, et ne prend pas en compte les grosses dépenses de fin d'année pour les congrès notamment, nécessitant de tout décaler sur l'exercice comptable du trésorier nouvellement élu. Il propose ainsi de décaler la clôture de l'exercice comptable au 31 juillet à partir de l'année prochaine. Voici les arguments qu'il met en avant :

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none">● Exercice calé sur l'année universitaire● Meilleure gestion des fonds● Clôture de l'exercice en période « creuse »● Prise en main du nouvel exercice en période « creuse »	<ul style="list-style-type: none">● Exercice décalé du mandat de trésorier● Vote du budget prévisionnel en octobre● Décalage de la fin de mandat effective du trésorier démissionnaire



« L'Assemblée Générale adopte la modification de la date d'arrêt des comptes au 31 juillet à compter de l'exercice 2025-2026. »

18 membres votants

Ne se prononce pas : 0

S'abstient : 0

Contre : 0

Pour : 18

→ **L'Assemblée générale adopte la modification de la date d'arrêt des comptes au 31 juillet à compter de l'exercice 2025-2026 à l'unanimité.**

X. Vote de modifications de textes

1) Statuts

Toutes les modifications ci-dessous ont été présentées et approuvées par le Conseil d'Administration le 19 mars 2025, et étaient mises à disposition des participants dans le dossier de documents préparatoires. En voici le détail :

Général

Ajustement de la page de garde

Texte initial

« 133, route de Narbonne
31400 Toulouse »

Proposition

« 133 route de Narbonne,
31062 TOULOUSE CEDEX 09 »



Ajustement de la page de garde

Texte initial

« Pour des raisons de simplification, dans tous les documents concernant l'UE optionnelle Tutorat, les noms de poste sont au masculin, mais ces postes peuvent bien évidemment être occupés par des femmes. »

Proposition

« Pour des raisons de simplification, dans tous les documents **officiels**, les noms de poste sont au masculin, mais ces postes peuvent bien évidemment être occupés par des femmes. »

Titre I ; Article 2 : Objets

Modification d'un objet

Reconnaître statutairement l'action réelle de l'association auprès des lycéens, en VDL ou bien lors des nombreuses interventions de l'association en salon de l'orientation, journées portes ouvertes, journées d'immersion...

Texte initial

« [...] »

- de participer à l'orientation en PASS et L.AS par le biais de différents moyens d'information.

[...] »

Proposition

« [...] »

- **d'assurer un accompagnement à l'orientation et à la réorientation auprès des étudiants en PASS, en L.AS, et des lycéens, par le biais de différents moyens d'information.**

[...] »

Précision - Ajout aux annexes

La charte des élections, votée en assemblée générale le 2 juin 2016, est depuis citée dans les statuts, mais uniquement accessible au Bureau, sans visibilité aucune pour les acteurs extérieurs qui pourraient gagner à



connaître la position du TAT sur ce sujet.

Texte initial

« [...] La charte des élections précise la conduite à tenir vis-à-vis des élections étudiantes. »

Proposition

« [...] La charte des élections, **en annexe du règlement intérieur**, précise la conduite à tenir vis-à-vis des élections étudiantes. »

Titre I ; Article 3 : Siège

Correction administrative

Texte initial

« Le Tutorat Associatif Toulousain a son siège à :
Faculté de Médecine de Toulouse-Rangueil
133, route de Narbonne
31062 – Toulouse CEDEX »

Proposition

« Le Tutorat Associatif Toulousain a son siège à :
Faculté de Santé
133 route de Narbonne,
31062 – TOULOUSE CEDEX 09 »

Titre I ; Article 6 : Ressources

Précision réglementaire

Afin de respecter les enjeux de la loi 1901, ainsi que l'article L442-7 du Code du commerce en vigueur ("Aucune association ou coopérative d'entreprise ou d'administration ne peut, de façon habituelle, offrir des produits à la vente, les vendre ou fournir des services si ces activités ne sont pas prévues par ses statuts.").

Texte initial

« Les ressources de l'association se composent des subventions ou dons manuels de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics, des associations, des fédérations, des organismes publics ou privés, des fondations, ainsi que de toute personne



physique ou morale. »

Proposition

« Les ressources de l'association se composent des subventions ou dons manuels de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics, des associations, des fédérations, des organismes publics ou privés, des fondations, ainsi que de toute personne physique ou morale. **À ces ressources s'ajoute, dans la limite du respect des lois et normes en vigueur, la vente de pin's et stickers à prix fixés par le Bureau, ainsi que de photocopiés de cours à leur prix d'impression.** »

Titre I ; Article 7 : Membres

Correction administrative

Texte initial

« [...]

7.1 - Est membre bénéficiaire tout étudiant régulièrement inscrit en PASS ou L.AS dans l'un des établissements dépendant de l'Université Fédérale Toulouse - Midi-Pyrénées. Son titre d'usage sera « tutoré ».

7.2 - Est membre actif tout étudiant qui se sera porté volontaire pour participer aux objets de l'association. Il doit impérativement être régulièrement inscrit à l'Université Toulouse III – Paul Sabatier dans l'une des filières suivantes : médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique, ou masso-kinésithérapie. [...] »

Proposition

« [...]

7.1 - Est membre bénéficiaire tout étudiant régulièrement inscrit en PASS ou L.AS dans l'un des établissements dépendant de **la Communauté d'Université et d'Établissements de Toulouse**. Son titre d'usage sera « tutoré ».

7.2 - Est membre actif tout étudiant qui se sera porté volontaire pour participer aux objets de l'association. Il doit impérativement être régulièrement inscrit à **la Faculté de santé de Toulouse** dans l'une des filières suivantes : médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique, **ou dans l'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie de Toulouse**. [...] »



Ajout de guillemets

Texte initial

« [...] Son titre d'usage sera tuteur, référent, chargé de mission ou membre du Bureau. »

Proposition

« [...] Son titre d'usage sera « tuteur », « référent », « chargé de mission » ou « membre du Bureau ». »

Correction grammaticale

Texte initial

« [...]

7.3 - Est membre d'honneur toute personne physique ou morale désignée par l'Assemblée Générale comme tel, à laquelle l'association a fait appel en raison de ses compétences, ou pour les services qu'il a rendus ou qu'il rend à l'association. Il devient membre de l'association à vie. S'il est membre de l'association, il ne peut être nommé qu'à la fin de son mandat. »

Proposition

« [...]

7.3 - Est membre d'honneur toute personne physique ou morale désignée par l'Assemblée Générale comme tel, à laquelle l'association a fait appel en raison de ses compétences, ou pour les services **qu'elle** a rendus ou **qu'elle** rend à l'association. **Elle** devient membre de l'association à vie. **Si elle** est membre de l'association, **elle** ne peut être **nommée** qu'à la fin de son mandat. »

Titre II ; Article 12 : Assemblée Générale - Rôle

Précision portant sur la trésorerie de l'association

Texte initial

« L'Assemblée Générale a pour rôles :

- de fixer les grandes orientations de l'association ;
- de se prononcer sur tous les points fixés à l'ordre du jour ;

- d'approuver les comptes de l'exercice clos (bilan financier), de voter et d'amender le budget prévisionnel en début d'année universitaire ;
- de modifier le budget à tout moment dans l'année ;
- d'accepter les bilans moral et d'activité de l'association présentés par le président ;
- d'accepter les bilans moral et d'activité des membres sortants lors de leur fin de mandat ou de leur démission ;
- de procéder à l'élection des membres du Bureau et de valider la nomination des membres d'honneur ;
- de valider l'ouverture de poste de chargé de mission ;
- de valider les modifications des statuts et du règlement intérieur ;
- de prononcer des sanctions (motion de défiance ou de radiation), si nécessaire, à l'encontre des membres de l'association, selon les modalités décrites dans le règlement intérieur défini selon l'article 10. »

Proposition

« L'Assemblée Générale a pour rôles :

- de fixer les grandes orientations de l'association ;
 - de se prononcer sur tous les points fixés à l'ordre du jour ;
 - d'approuver les comptes de l'exercice clos ; **de voter le budget prévisionnel en début d'exercice comptable et de l'amender si besoin au cours de l'année ;**
 - d'accepter les bilans moral et d'activité de l'association présentés par le président ;
 - d'accepter les bilans moral et d'activité des membres sortants lors de leur fin de mandat ou de leur démission ;
 - de procéder à l'élection des membres du Bureau et de valider la nomination des membres d'honneur ;
 - de valider l'ouverture de poste de chargé de mission ;
 - de valider les modifications des statuts et du règlement intérieur ;
 - de prononcer des sanctions (motion de défiance ou de radiation), si nécessaire, à l'encontre des membres de l'association, selon les modalités décrites dans le règlement intérieur défini selon l'article 10. »
-

Titre III ; Article 14 : Conseil d'Administration - Rôles

Ajout d'un rôle

En accord avec le règlement intérieur, dont l'article 11 prévoit que « Tout membre peut proposer une motion de



radiation à l'encontre d'un ou plusieurs membres de l'association, pour cause de motif grave. Pour être validée, elle doit recueillir plus de deux tiers des voix du Conseil d'Administration (pour les non-administrateurs) ou l'Assemblée Générale. »

Texte initial

« Lorsqu'il est convoqué, le Conseil d'Administration a tout pouvoir en ce qui concerne l'administration de l'association, sous réserve des pouvoirs expressément et statutairement réservés à l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration peut :

- soutenir ou soumettre des motions à l'Assemblée Générale ;
- valider l'ouverture de poste de chargé de mission ;
- décider de la conduite à tenir lorsque le Bureau en est incapable ou le sollicite ;
- prononcer, en cas de motif grave, une suspension d'un administrateur, dans l'attente d'une décision de l'Assemblée Générale quant à sa position dans l'association ;
- proposer la dissolution de l'association à l'Assemblée Générale. »

Proposition

« Lorsqu'il est convoqué, le Conseil d'Administration a tout pouvoir en ce qui concerne l'administration de l'association, sous réserve des pouvoirs expressément et statutairement réservés à l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration peut :

- soutenir ou soumettre des motions à l'Assemblée Générale ;
 - valider l'ouverture de poste de chargé de mission ;
 - décider de la conduite à tenir lorsque le Bureau en est incapable ou le sollicite ;
 - prononcer, en cas de motif grave, une suspension d'un administrateur, dans l'attente d'une décision de l'Assemblée Générale quant à sa position dans l'association ;
 - **prononcer des sanctions (motion de radiation), si nécessaire, à l'encontre des membres de l'association non-administrateurs, selon les modalités décrites dans le règlement intérieur défini selon l'article 10.**
 - proposer la dissolution de l'association à l'Assemblée Générale. »
-



Titre IV ; Article 17 : Bureau - Composition

Correction

Texte initial

« [...] Les modalités d'élection, de fin de mandat et de démission des membres du Bureau sont explicitées par le règlement intérieur défini selon les articles 27 et 28. [...] »

Proposition

« [...] Les modalités d'élection, de fin de mandat et de démission des membres du Bureau sont explicitées par le règlement intérieur défini selon **l'article 10**. [...] »

Titre V ; Article 20 : Bureau Restreint - Rôle et fonctionnement

Précision

Texte initial

« Le Bureau Restreint a pour rôles :
- d'aider tout membre du Bureau Restreint dans l'accomplissement de ses fonctions si l'intéressé en ressent le besoin et notamment d'aider le président dans la coordination des actions du Bureau,
[...] »

Proposition

« Le Bureau Restreint a pour rôles :
- d'aider tout membre du Bureau dans l'accomplissement de ses fonctions si l'intéressé en ressent le besoin et notamment d'aider le président dans la coordination des actions du Bureau,
[...] »



Titre VII ; Article 24 : Relations avec les autres acteurs étudiants

Précision

Texte initial

« Le Tutorat Associatif Toulousain peut entretenir des relations amicales et de coopération avec les associations étudiantes de Toulouse, ainsi qu'avec les élus étudiants siégeant dans les conseils d'UFR, centraux et CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires), dans le respect des présents statuts. »

Proposition

« Le Tutorat Associatif Toulousain peut entretenir des relations amicales et de coopération avec les associations étudiantes de Toulouse, ainsi qu'avec les élus étudiants siégeant dans les conseils **de département**, d'UFR, centraux et CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires), dans le respect des présents statuts. »

« L'Assemblée Générale adopte les modifications des statuts telles que présentées le 17 juin 2025. »

18 membres votants

Ne se prononce pas : 0

S'abstient : 0


Contre : 0

Pour : 18

→ **L'Assemblée générale adopte les modifications des statuts telles que présentées le 17 juin 2025, à l'unanimité.**

2) Règlement intérieur

Toutes les modifications ci-dessous ont été présentées et approuvées par le Conseil d'Administration le 19 mars 2025 (hormis celles concernant la trésorerie, tel qu'explicité par la notice explicative des documents préparatoires), et étaient mises à disposition des participants dans le dossier de documents préparatoires :

 Modifications de textes - Règlement intérieur.pdf



Solal rappelle concisément les modifications proposées :

- ajout de la Charte des élections en annexe du RI ;
- ajout d'une condition de perte de qualité de membre ;
- précision concernant la procédure de vote des candidats à un poste du Bureau en assemblée générale ;
- précisions et corrections mineures.

« L'Assemblée Générale adopte les modifications du règlement intérieur telles que présentées le 17 juin 2025. »

18 membres votants

Ne se prononce pas : 0

S'abstient : 0

Contre : 0

Pour : 18

→ **L'Assemblée générale adopte les modifications du règlement intérieur telles que présentées le 17 juin 2025, à l'unanimité.**

3) Notice d'UE

Toutes les modifications ci-dessous ont été présentées et approuvées par le Conseil d'Administration le 19 mars 2025, et étaient mises à disposition des participants dans le dossier de documents préparatoires : [PDF Modifications de textes - Notice d'UE.pdf](#)

Solal rappelle que les modifications proposées ne sont ici que des corrections mineures.

4) Charte des supports

Toutes les modifications ci-dessous ont été présentées et approuvées par le Conseil d'Administration le 19 mars 2025, et étaient mises à disposition des participants dans le dossier de documents préparatoires : [PDF Modifications de textes - Charte des supports.pdf](#)

Solal rappelle concisément les modifications proposées :



- insertion d'un lien vers les modèles décrits en .pdf ;
- ajout d'une charte dédiée aux vidéos Youtube, leur miniature et leur description ;
- précisions et corrections mineures.

5) Charte graphique

Toutes les modifications ci-dessous ont été présentées et approuvées par le Conseil d'Administration le 19 mars 2025, et étaient mises à disposition des participants dans le dossier de documents préparatoires : [PDF Modifications de textes - Charte Graphique.pdf](#)

Solal rappelle concisément les modifications proposées :

- ajout d'une couleur à la charte ;
- précisions et corrections mineures.

6) Charte des élections

Toutes les modifications ci-dessous ont été présentées et approuvées par le Conseil d'Administration le 19 mars 2025, et étaient mises à disposition des participants dans le dossier de documents préparatoires. Deux propositions de modification ont été amendées au cours de la séance d'assemblée générale.

Document préparatoire : [PDF Modifications de textes - Charte des élections](#)

Les modifications suivantes ont été amendées :

Type de soutien

Correction et précision

Cette proposition de modification a été amendée par le Conseil d'Administration (cf. procès-verbal).

Texte initial

« Statutairement et suite à l'Assemblée Générale du 2 juin 2016, le Tutorat Associatif Toulousain ne peut pas soutenir officiellement une liste électorale.



De plus, le Conseil d'Administration juge qu'il n'est pas correct, par souci de transparence, que notre association entretienne un soutien « officieux » à une liste, c'est à dire aucun nom officiel de soutien, mais une incitation à l'oral à voter pour une liste.

Aucun soutien, officieux ou officiel, n'est permis. »

Proposition pour l'assemblée générale

« Statutairement, et suite à l'Assemblée Générale du 2 juin 2016, le Tutorat Associatif Toulousain ne peut pas soutenir officiellement une liste électorale.

De plus, le Conseil d'Administration juge qu'il n'est pas correct, par souci de transparence, que l'association **apporte** un soutien « officieux » à une liste, c'est-à-dire **qu'elle incite à l'oral à voter pour une liste.**

Les membres de l'association, y compris les membres du Bureau, demeurent libres d'être membre d'une liste et d'inciter à voter pour cette dernière en dehors de tout contexte relié au Tutorat Associatif Toulousain. »

Modification amendée par l'assemblée générale

« Statutairement, et suite à l'Assemblée Générale du 2 juin 2016, le Tutorat Associatif Toulousain ne peut pas soutenir officiellement une liste électorale.

De plus, le Conseil d'Administration juge qu'il n'est pas correct, par souci de transparence, que l'association **apporte** un soutien « officieux » à une liste, c'est-à-dire **qu'elle incite à l'oral à voter pour une liste ou un candidat.**

Les membres de l'association, y compris les membres du Bureau, demeurent libres d'être candidat et membre d'une liste et d'inciter à voter pour cette dernière en dehors de tout contexte relié au Tutorat Associatif Toulousain. »

Un support de communication neutre

Mise à jour des informations



Texte initial

« Même si le soutien d'une liste n'est pas autorisé, le Tutorat Associatif Toulousain, interlocuteur principal avec les étudiants en PACES, **se doit de les informer à propos des élections, ceci de façon totalement neutre**, par des interventions à l'oral, à l'écrit sur des sujets de colles ou à l'écrit sur notre forum, notre site web et sur nos réseaux sociaux. »

Proposition pour l'assemblée générale

« **Bien que le soutien d'une liste ne soit** pas autorisé, le Tutorat Associatif Toulousain, **interlocuteur privilégié des étudiants en PASS et en L.AS, se doit de les informer à propos des élections, et ceci de façon totalement neutre**, par des interventions à l'oral **ou à l'écrit, sur des sujets de colle, notre forum, notre site web, et nos réseaux sociaux.** »

Modification amendée par l'assemblée générale

« **Bien que le soutien d'une liste ou d'un candidat ne soit** pas autorisé, le Tutorat Associatif Toulousain, **interlocuteur privilégié des étudiants en PASS et en L.AS, se doit de les informer à propos des élections, et ceci de façon totalement neutre**, par des interventions à l'oral **ou à l'écrit, sur des sujets de colle, notre forum, notre site web, et nos réseaux sociaux.** »

« L'Assemblée Générale adopte les modifications des annexes du règlement intérieur telles que présentées le 17 juin 2025. »

18 membres votants

Ne se prononce pas : 0

S'abstient : 0

Contre : 0

Pour : 18

→ **L'Assemblée générale adopte les modifications des annexes du règlement intérieur telles que présentées le 17 juin 2025, à l'unanimité.**



XI. Vote d'approbation de la valorisation des contributions volontaires en nature

Mathieu explique que prendre en compte les contributions volontaires en nature, telles que le bénévolat, la mise à disposition des locaux de la faculté, ou encore les impressions offertes, permet de valoriser tout le travail des membres et des prêts à titre gracieux et de montrer leur importance dans le fonctionnement de l'association. Il met en avant quelques chiffres :

Pour un budget de fonctionnement annuel de 40-45 000€ environ, le Tutorat Associatif Toulousain profite ainsi en plus de :

- 50 593,20 € de mise à disposition gracieuse de locaux par l'Université de Toulouse notamment ;
- 18 783,13 € d'impressions payées par l'Université de Toulouse ;
- Un bénévolat étalé sur au moins 26 semaines de cours selon le poste, soit selon les fiches de postes :
 - 9 768 heures de bénévolat des tuteurs sur l'année ;
 - 8 502 heures de bénévolat des référents sur l'année ;
 - 17 525 heures de bénévolat des membres du Bureau sur l'année ;

↳ 35 795 heures de bénévolat soit 443 858,00 € au SMIC horaire chargé

Soit 513 234,33 € de mises à disposition. Tous les calculs sont détaillés dans l'annexe comptable aux comptes de résultats et au bilan financier, disponibles dans les documents préparatoires, qui sont approuvés au point de l'ordre du jour suivant.

« L'Assemblée Générale approuve la valorisation des contributions en nature tel que présenté le 17 juin 2025. »

18 membres votants

Ne se prononce pas : 0


S'abstient : 0

Contre : 0

Pour : 18

→ **L'Assemblée générale approuve à l'unanimité la valorisation des contributions en nature tel que présenté le 17 juin 2025.**

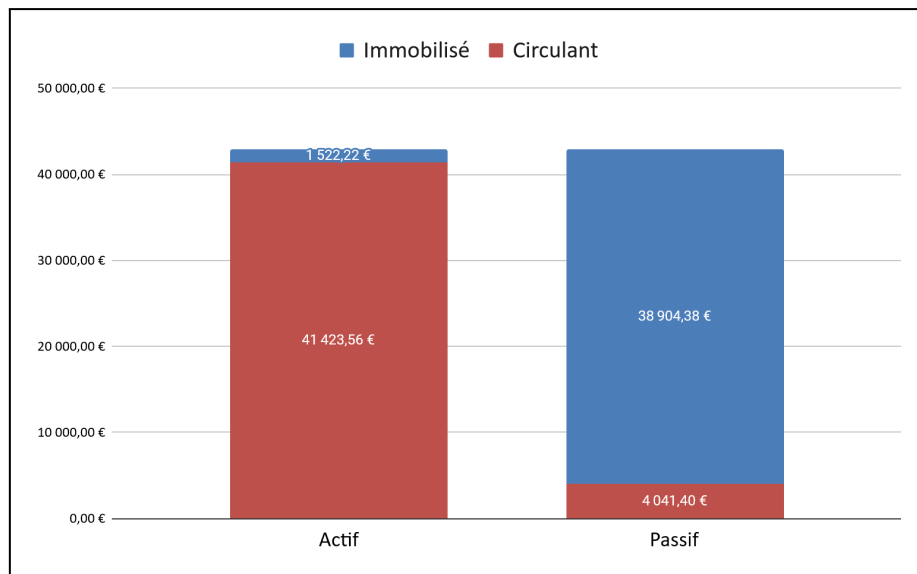
XII. Vote d'approbation des comptes de l'exercice clos

Les documents financiers étaient mis à disposition des participants dans le dossier de documents préparatoires, et comprennent le compte de résultats, le bilan financier, ainsi que l'annexe comptable :  Comptes exercice 2024-2025.pdf

Mathieu explique que le compte des résultats sépare les produits et les charges. Les charges comprennent une nouveauté, à savoir la valorisation des stocks, qui implique des charges moins importantes qui sont donc négatives.

Sans détailler plus, Mathieu conclut que l'association réalise un excédent de 505,24€ sur l'exercice d'exploitation, mais en réalité de 1318,05€ par rapport au budget prévisionnel. Il reste encore à percevoir un chèque de 2750€ du partenariat La Dépêche, ainsi qu'environ 1500€ à dépenser pour les congrès de fin d'année ; l'exercice comptable suivant démarrera ainsi avec environ 1000€ supplémentaires. De plus, le bilan financier récapitule les possessions de l'association, on y retrouve une partie immobilisée et une partie circulante, l'important étant que l'actif soit supérieur au passif au niveau du circulant :





Cela signifie que l'association peut réellement investir de l'argent dans de nouveaux projets et non pas uniquement se reposer sur les subventions.

Enfin, il précise que l'annexe comptable détaille les comptes et le bilan financier, et explique par exemple quelles sont les immobilisations, quels sont les stocks, et quelles sont les contributions volontaires en nature.

« L'Assemblée Générale approuve le compte de résultat, le bilan financier et l'annexe comptable de l'exercice clos tels que présentés dans les documents préparatoires. »

18 membres votants

Ne se prononce pas : 0


S'abstient : 0

Contre : 0

Pour : 18

→ **L'Assemblée générale approuve à l'unanimité le compte de résultat, le bilan financier et l'annexe comptable de l'exercice clos tels que présentés dans les documents préparatoires.**

XIII. Vote du budget prévisionnel 2025-2026

Mathieu indique que le budget prévisionnel s'établit en fonction des recettes et des dépenses de l'exercice précédent. Il a pris en compte le décalage de l'exercice comptable, et arrondi et équilibré le budget final, qui était mis à disposition dans le dossier de documents préparatoires :  Budget prévisionnel 2025-2026.pdf

« L'Assemblée Générale approuve le budget prévisionnel pour l'exercice comptable 2025-2026 tel que présenté dans les documents préparatoires. »

18 membres votants

Ne se prononce pas : 0

S'abstient : 0

Contre : 0

Pour : 18

→ **L'Assemblée générale approuve à l'unanimité le budget prévisionnel pour l'exercice comptable 2025-2026 tel que présenté dans les documents préparatoires.**

XIV. Nomination de membre d'honneur

Conformément à l'article 7.3 des statuts en vigueur, le Bureau Restreint souhaite proposer la nomination d'un nouveau membre d'honneur, Camille NEU-FABER, secrétaire lors de l'année 2023-2024, pour les services qu'elle a rendus à l'association, sa bienveillance et sa disponibilité auprès des membres du Bureau, ainsi que les conseils toujours pertinents qu'elle a su apporter dans les périodes de tension comme d'interrogation. Le Bureau Restreint espère ainsi que les prochains Bureaux pourront profiter de son expérience et de son dévouement à faire briller les valeurs de l'association.

« L'Assemblée Générale nomme Camille NEU-FABER membre d'honneur du Tutorat Associatif Toulousain, en raison des services qu'elle rend encore à l'association. »

18 membres votants

Ne se prononce pas : 0

S'abstient : 0

Contre : 0

Pour : 18

→ **L'Assemblée générale nomme Camille NEU-FABER membre d'honneur de l'association, à l'unanimité.**

Le président remercie les membres présents, et clôture l'assemblée générale à 20h21.

Procès-verbal rédigé par Solal Coquerelle, secrétaire pour l'année 2024-2025.

Président :
Djillali Yahiaoui



Secrétaire :
Solal Coquerelle

